



20
25

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Document approuvé lors de l'Assemblée générale
du 12/03/2026

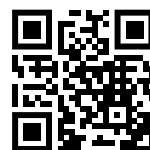
agAM

AGENCE D'URBANISME DE L'AGGLOMÉRATION MARSEILLAISE



Sommaire

Rapport moral	4
La rétrospective 2025	8
L'Agence	10
L'activité	26
Les missions et les accompagnements	29
Le socle commun	61
L'activité hors cadre partenarial	70
Les annexes	73
Les publications	74
Le programme de travail partenarial 2025	78



Retrouvez des contenus
additionnels en scannant
les QR Codes présents dans le
document. Vous accéderez ainsi
aux ressources accessibles sur :
www.agam.org

Éditorial

Rapport moral

L'Agam, un élément de stabilité dans un contexte instable.

L'ingénierie territoriale d'utilité publique que propose l'Agam depuis 56 ans représente bien plus qu'un simple outil de conseil, que l'expertise d'un bureau d'étude, ou qu'un prolongement des services des collectivités. La formule agence d'urbanisme et son ADN partenarial représente un outil d'avenir, encore plus en cette période de forte tension sur les finances publiques.

Plus qu'un partenaire de confiance, l'Agam est une alliée pour toutes les collectivités car cet ADN partenarial représente une solution à la fois économique et stratégique, et un vecteur de solidarité et d'optimisation. Elle mutualise les travaux d'observation, permettant à tous les territoires, surtout les moins outillés, d'accéder à des analyses de haut niveau. Elle offre un accompagnement adapté à chacun, de la petite commune au grand territoire, en veillant aux articulations et intérêts de chacun. Cette approche renforce l'efficacité de nos politiques publiques et leur appropriation sociale.

L'Agence est sans aucun doute un lieu unique, où tisser des liens, croiser les expertises et les expériences, s'autoriser à penser et à s'exprimer autrement, créer de nouvelles manières de faire et de s'adapter sont possibles. Elle s'affirme comme un espace de respect et de confiance. Elle nous aide à anticiper, à nous adapter et à agir de manière éclairée et responsable. L'Agence, qui a déjà prouvé ses capacités d'évolution par le passé, sait s'adapter et se mobiliser. Je souhaite, à ce titre, remercier l'ensemble des collaboratrices et des collaborateurs, tant les experts que les fonctions ressources tout aussi indispensables, dont les qualités d'engagement au service de l'intérêt public se mesurent au quotidien. A la veille de fin de ce mandat, j'ai pu constater d'innombrables fois où l'Agam a montré cet engagement, cette capacité à faire avancer, à s'adapter, à écouter sans jamais trahir ses valeurs de neutralité d'objectivité et de technicité. Ce modèle de mutualisation représente la meilleure, la plus efficace et économiquement la plus efficiente des formules d'ingénierie : souple, réactif, adaptable, participatif.

La réalisation du programme de travail partenarial 2025 est à l'image d'une Agam qui a montré tout au long de ce mandat toute sa richesse et son potentiel. Ses missions et ses expertises sont plus diversifiées que jamais, sur un large éventail de registres et de territoires. L'Agence a tourné à plein régime, dévouée à ses membres qu'elle accompagne en toute rigueur et objectivité, à l'écoute et en constante adaptation aux besoins et spécificités de chacun, sans jamais céder à ses propres convictions, sans craindre d'explorer de nouvelles voies, attachée à renouveler ses méthodes et à capitaliser les expériences.

Si les agences d'urbanisme développent souvent des analyses portant sur le temps long, elles s'efforcent aussi d'apporter des outils pour transformer le court et le moyen terme, à l'image des études pré-opérationnelles en aménagement, des solutions fondées sur la nature, des programmations logement ou encore sur les équipements.

Face aux nombreuses injonctions, des fois contradictoires, qui encadrent désormais l'action publique et particulièrement les démarches territoriales, comment peut-on arriver à construire un modèle territorial plus sobre et plus efficient ? Seule une solidarité territoriale renforcée, alliée à une ingénierie solide, force d'idées et de conseil, peut nous y aider. Nous devons être responsables, repérer les points d'appui et rechercher les effets rebonds. Et pour cela, continuer à mobiliser nos outils d'ingénierie, l'Agence en premier lieu, au meilleur de son expertise et de ses compétences variées, en recherchant toutes les optimisations. Ce besoin d'une Agence d'urbanisme d'utilité publique au service de ses membres, s'exprime et se réaffirme à plusieurs niveaux. En mutualisant les ressources et en capitalisant les bénéfices d'une large pluridisciplinarité, en offrant un spectre complet d'expertises thématiques, en produisant des observations fines et fiables, en lui permettant de développer des réflexions prospectives, en incitant au dialogue... Elle offre aux collectivités des capacités d'analyse et des outils pour planifier des politiques publiques robustes et cohérentes.

Ainsi, l'Agence s'est investie dans des projets de grande ampleur comme la finalisation du Scot, les travaux de planification, modifications des PLUi de Marseille-Provence ou du Pays d'Aubagne et de l'Étoile, dans la révision du PLUi d'Istres Ouest Provence, dans les premiers travaux de préparation de la future révision ou du bilan sur le périmètre Marseille-Provence. Elle est restée mobilisée aux côtés des collectivités pour soutenir leur développement : plan de mobilité, stratégies agricoles, plan climat, contrat de baie, Schéma/analyse de filière des activités économiques... L'Agence accompagne ainsi les chantiers de l'adaptation de nos territoires vers les nécessaires transitions en matière de mobilité, de santé, d'habitat, d'alimentation, d'économie, de préservation des espaces de nature. L'Agence a également accompagné ses communes membres dans leurs réflexions et leurs besoins de penser leur développement. Elle a contribué à la construction du prochain Programme Pluriannuel d'Intervention (PPI) de l'EPF PACA, notamment en actualisant l'analyse du contexte régional et ses dynamiques.

La qualité des cadres de vie reste un enjeu majeur. L'adaptation au changement climatique impose de redonner toute sa place à la nature et au vivant afin de préserver les ressources, les écosystèmes et l'habitabilité de nos territoires. C'est ainsi que l'Agam accompagne la « ville en train de se faire » et participe à la fabrique des territoires pour préparer les transformations de demain à travers des démarches de conseil, de suivi et d'évaluation des projets en conciliant urbanisme, architecture, patrimoine, paysage et qualité environnementale.

L'Agence partenariale représente une solution à la fois économique et stratégique

L'aménagement, même transitoire, et l'occupation des espaces publics doivent contribuer à cette qualité urbaine en s'appuyant sur une vision renouvelée des usages. Les travaux sur l'espace public, la qualité urbaine et les publications sont de belles illustrations de cet engagement. Transformer les territoires, c'est aussi améliorer le bien-être et la santé des habitants. Il s'agit donc d'envisager l'urbanisme et l'aménagement comme des leviers essentiels pour la santé et l'environnement. L'implication de l'Agence dans les démarches d'Urbanisme Favorable à la Santé (UFS) permet d'articuler les enjeux urbains, sanitaires et environnementaux. L'enjeu est d'agir sur les déterminants de santé afin de réduire les inégalités sociales, environnementales et territoriales de santé en limitant la vulnérabilité et l'exposition des publics fragiles. Notre implication à l'échelle régionale aux cotés de l'ARS et de la Dreal a permis à l'Agam d'être reconnue par les acteurs locaux de la santé et de montrer notre savoir-faire. Savoir-faire, enfin, également à l'échelle de la data où l'agence travaille pour l'ensemble de ses membres au développement et la mise à disposition de bases de données dont l'utilité dans les politiques publiques est avérée, telle que la base Parcs et jardins ou encore la base sur la typomorphologie ; toutes deux à l'échelle métropolitaine.

Pour cet ultime rapport moral du mandat, je tiens à remercier chaleureusement tous les membres de l'Agence qui lui font confiance, la sollicitent et sont engagés année après année à dans sa vie partenariale. 28 nouveaux partenaires nous ont rejoint, signe de l'intérêt de l'Agam et de son écosystème partenarial, du sérieux de son savoir-faire. Je souhaite également exprimer une nouvelle fois ma profonde reconnaissance à l'ensemble des équipes pour leur engagement constant, leur réactivité et leur capacité à innover face aux défis grandissants. Grâce à vous tous, nous faisons progresser, chaque jour, l'idée d'une ville plus juste, plus désirable, plus durable et plus robuste. Continuons, ensemble, à porter cette ambition avec détermination au service de nos membres et surtout des habitants du territoire.



LAURE-AGNÈS CARADEC
Présidente de l'Agam

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and lines.



La rétrospective 2025



13/01
Présentation des vœux de l'Agam en présence de la Présidente de la Métropole

JANVIER

FÉVRIER

04/02
Journée de restitution des ateliers itinérants de l'Observatoire Territorial du Logement étudiant
Présentation des secteurs géographiques et des typologies de logements étudiants à privilégier

06/03
Journée de restitution des ateliers du Manifeste des espaces publics
Contribution à la présentation des travaux sur les espaces publics

MARS

31/03
Sommet Climate Chance Europe Afrique 2025
Participation à l'atelier « Territoires : planifier pour mieux s'adapter »



18/03
Rencontre "Méditerranée 2050" du Plan bleu
Co-organisation avec la métropole AMP et l'Aupa, d'une journée d'échanges autour de l'espace méditerranéen en 2050



AVRIL

03/04
Assemblée générale et Conseil d'administration de l'Agam
Validation du programme de travail partenarial et du budget 2025

18/06
Assises métropolitaines de la Politique de la Ville
Bilan collectif de la première année du Contrat de ville et préparation de l'agenda 2026-2027.

MAI



16/06
Forum des Projets Urbains de la Méditerranée
Animation d'un atelier et présentation de la publication « Adapter la ville » réalisée par l'Agam

12/06
Participation à la conférence-débat « Sauvons la copro ! »
Présentation de l'outil de Veille et Observation des Copropriétés (VOC) porté par les agences Agam et Aupa.



26/06
Assemblée générale et Conseil d'administration de l'Agam
Bilan de l'année 2024 et approbation du programme de travail 2025

JUIN



OCTOBRE



01/10
Conférence métropolitaine « des rivières à la mer »
 Animation d'une table ronde dans le cadre du congrès de l'Association nationale des élus des bassins (ANEB)



10/09
GeoDataDays 2025
 Participation à la journée sur les usages et les perspectives offertes par le géonumérique

10/10
4^e édition du festival « À Nous Les Toits »
 Réflexion collective sur les usages des toits urbains

03/10
Rencontre territoriale de la planification écologique dans les Bouches-Du-Rhône
 Co-organisation des ateliers thématiques lors de la journée COP 13



15/10
46^e Rencontre nationale des agences d'urbanisme : L'eau en partages
 Co-animation aux côtés du Port de Marseille Fos, de l'atelier « Réamarrer le port à la ville : de la concurrence à la cohabitation des usages »



NOVEMBRE



28/11
Journée départementale de l'habitat inclusif
 Présentation de l'état des lieux dans les Bouches-du-Rhône

SEPTEMBRE

01/09
Mois de la sobriété foncière en PACA
 Production de panneaux pédagogiques et participation à l'atelier « Débats du foncier : Quel devenir pour l'offre commerciale ? »

AOÛT



JUILLET



02/12
Plan Climat 2
 Organisation d'un atelier à l'Agam pour fixer les objectifs du Plan Climat Air Energie Métropolitain 2 (PCAEM)

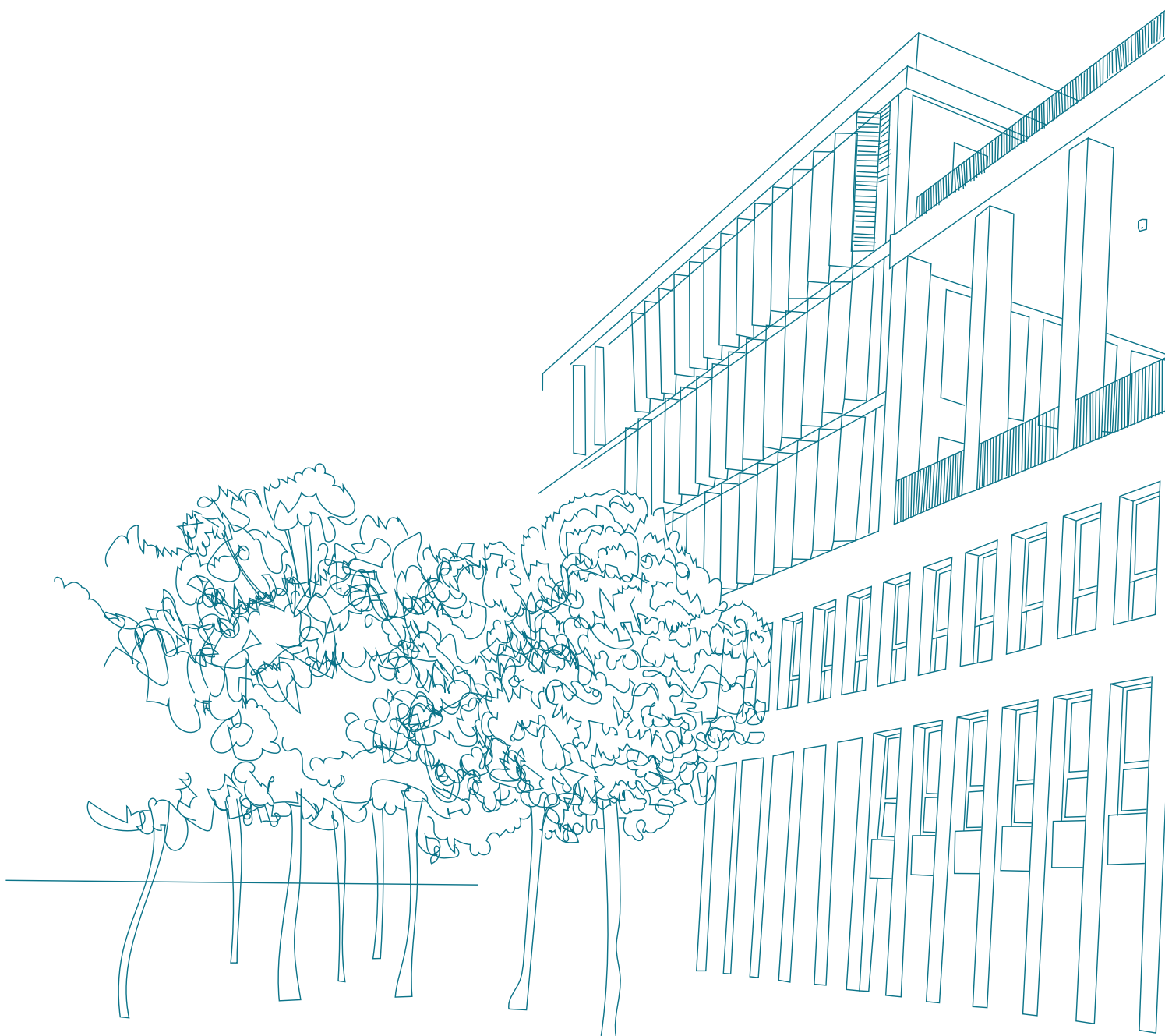
DÉCEMBRE

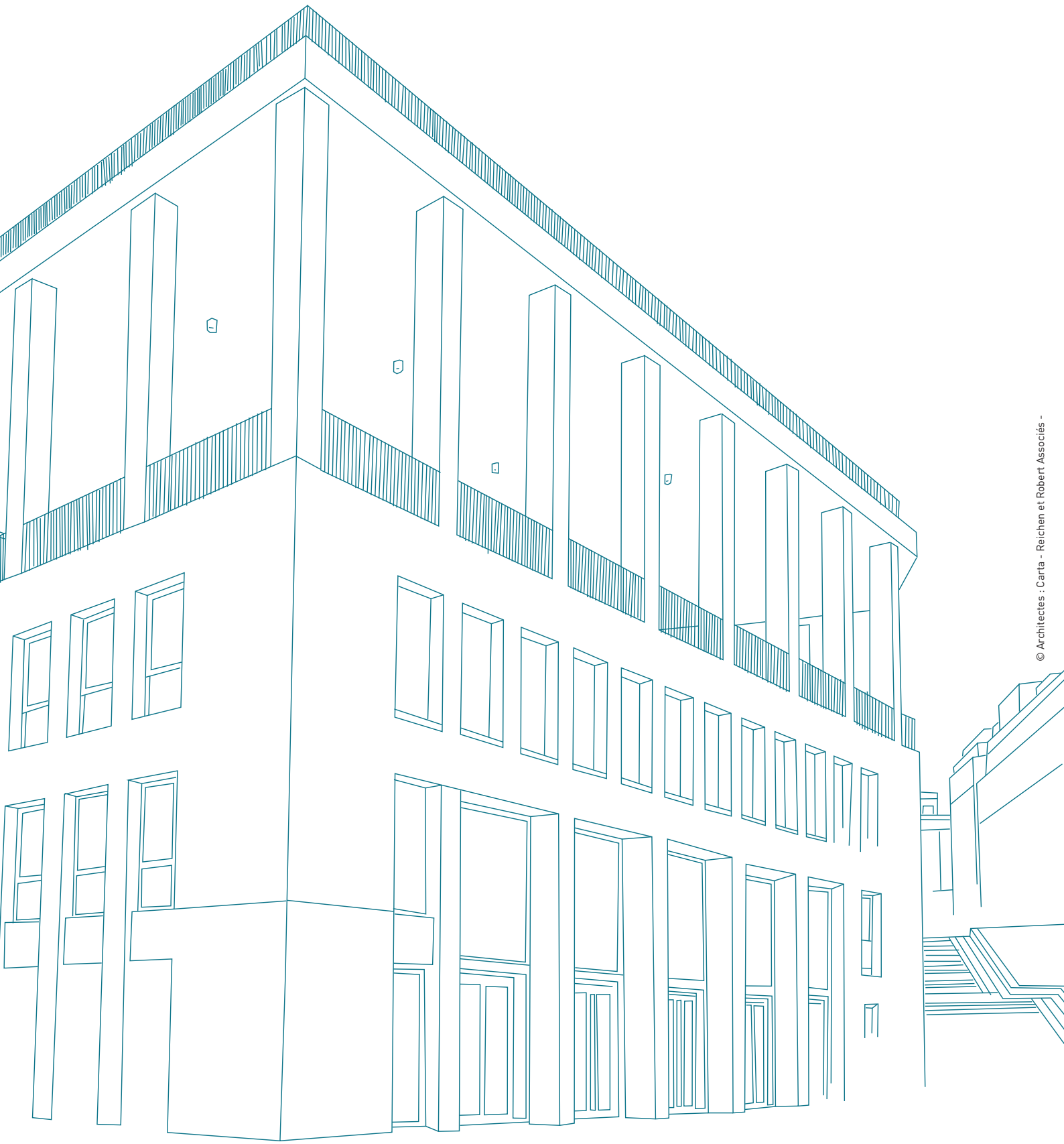
12/12
Atelier de l'immobilier d'entreprises
 Partage d'une culture commune autour des enjeux liés aux lieux d'accueil d'activités économiques sur la Métropole Aix-Marseille-Provence



L'Agence

Connaître l'Agam et son fonctionnement





Un écosystème partenarial

Lieu de dialogue, de mutualisation et d'expertise autour des champs du développement et de l'aménagement du territoire métropolitain et bucco-rhodanien, l'Agam accompagne les différents acteurs pour favoriser l'émergence et la cohérence de politiques publiques plus durables, au service des habitants et des acteurs économiques des territoires.

Le " bien commun " que constituent les territoires des Bouches-du-Rhône et de la Métropole Aix-Marseille-Provence demande une articulation forte des acteurs, à partir d'approches et d'éclairages mais aussi de méthodes partagées ; c'est l'essence même de son statut partenarial.

L'Agence d'urbanisme est un organisme associatif loi 1901 sous pilotage politique partenarial, qui fédère plusieurs collectivités territoriales et divers organismes publics, qui bénéficient de services et de connaissances mutualisés au sein d'un programme de travail partenarial.



L'Agam, un outil d'ingénierie territoriale commun au service du territoire et de ses acteurs

Plus de 55 ans d'expertise et de partenariat

L'Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise, fondée en 1969, développe son expertise dans la plupart des champs des politiques urbaines et territoriales : planification stratégique et règlementaire, études urbaines, habitat, social, mobilité, économie, foncier, environnement, data et patrimoine. Elle est un centre de ressources territoriales pour ses partenaires. Pour ce faire, elle tient des observatoires qui lui permettent de suivre les dynamiques territoriales sur le temps long et d'en analyser les enjeux. Cette proximité lui permet une réelle agilité dans l'accompagnement de ses membres et des travaux en co-production.

Des missions données par la loi

L'Article L132-6 du Code de l'urbanisme définit les missions des agences d'urbanisme.



Les communes, les établissements publics de coopération intercommunale et les collectivités territoriales peuvent créer avec l'État et les établissements publics ou d'autres organismes qui contribuent à l'aménagement et au développement de leur territoire des organismes de réflexion, et d'études et d'accompagnement des politiques publiques, appelés agences d'urbanisme.

Ces agences d'ingénierie partenariale ont notamment pour missions :

- > de suivre les évolutions urbaines et de développer l'observation territoriale ;*
- > de participer à la définition des politiques d'aménagement et de développement et à l'élaboration des documents d'urbanisme et de planification qui leur sont liés, notamment les Schémas de Cohérence Territoriale et les Plans Locaux d'Urbanisme intercommunaux ;*
- > de préparer les projets d'agglomération métropolitains et territoriaux, dans un souci d'approche intégrée et d'harmonisation des politiques publiques ;*

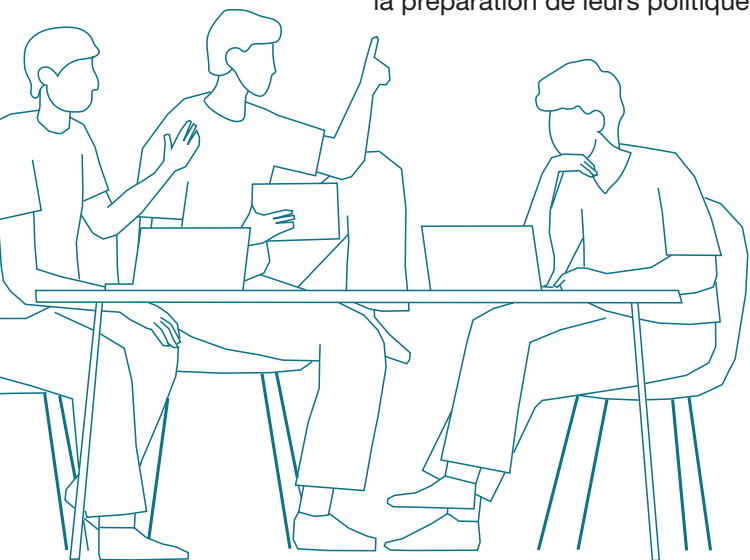
- > de contribuer à diffuser l'innovation, les démarches et les outils du développement territorial durable et la qualité paysagère et urbaine ;*
- > d'accompagner les coopérations transfrontalières et les coopérations décentralisées liées aux stratégies urbaines ;*
- > de contribuer à la mise en place des observatoires de l'habitat et du foncier prévus au III de l'article L. 302-1 du Code de la construction et de l'habitation ;*
- > d'apporter ponctuellement une ingénierie, dans le cadre d'un contrat de projet partenarial d'aménagement ou d'une convention d'opération de revitalisation de territoire, dans les territoires qui sont situés à proximité de leur périmètre d'action.*

Elles peuvent prendre la forme d'association ou de groupement d'intérêt public. Ces derniers sont soumis au chapitre II de la loi n°2011-525 du 17 mai 2011 de simplification et d'amélioration de la qualité du droit. Un commissaire du Gouvernement est nommé auprès du groupement lorsque la part de la participation de l'état excède un montant déterminé par décret en Conseil d'état.



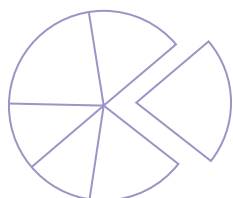
Un outil d'aide à la décision

L'Agence vient en appui technique aux élus, en complémentarité des services des collectivités et des bureaux d'études. Elle met à disposition ses travaux. Elle propose des réflexions stratégiques et opérationnelles et apporte expertise et savoir-faire. Ces éléments servent de base aux décisions des élus dans la préparation de leurs politiques publiques.



Un modèle original d'ingénierie d'intérêt public

L'Agence est une association indépendante (loi 1901) de droit privé. Outil collectif de ses membres, ses travaux poursuivent l'intérêt général. Son activité répond aux obligations données par une circulaire et une note technique. Ses instances, Assemblée générale et Conseil d'administration, composées d'élus, élaborent un programme de travail partenarial mutualisé qui répond aux besoins de ses adhérents. Ce programme de travail partenarial est cofinancé et se situe hors champ de la commande publique et de la TVA.



+ d'infos



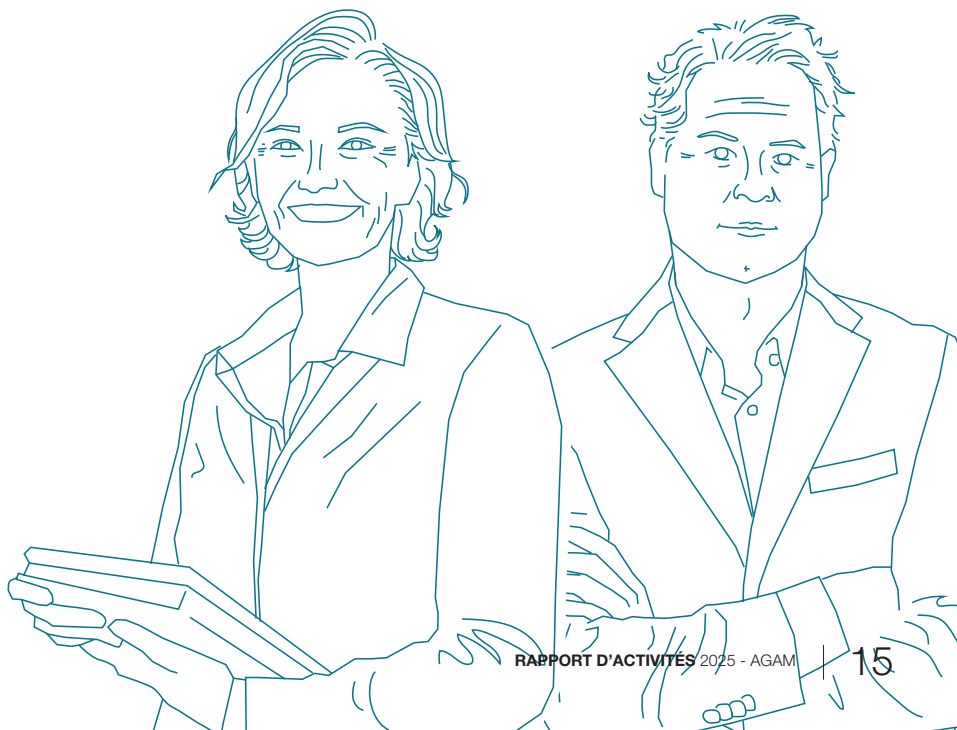
Un réseau national

L'Agam fait partie d'une fédération nationale, la Fnau, qui réunit 50 Agences d'urbanisme. Ce réseau de près de 1 600 professionnels permet de capitaliser les pratiques et de mutualiser les savoir-faire.



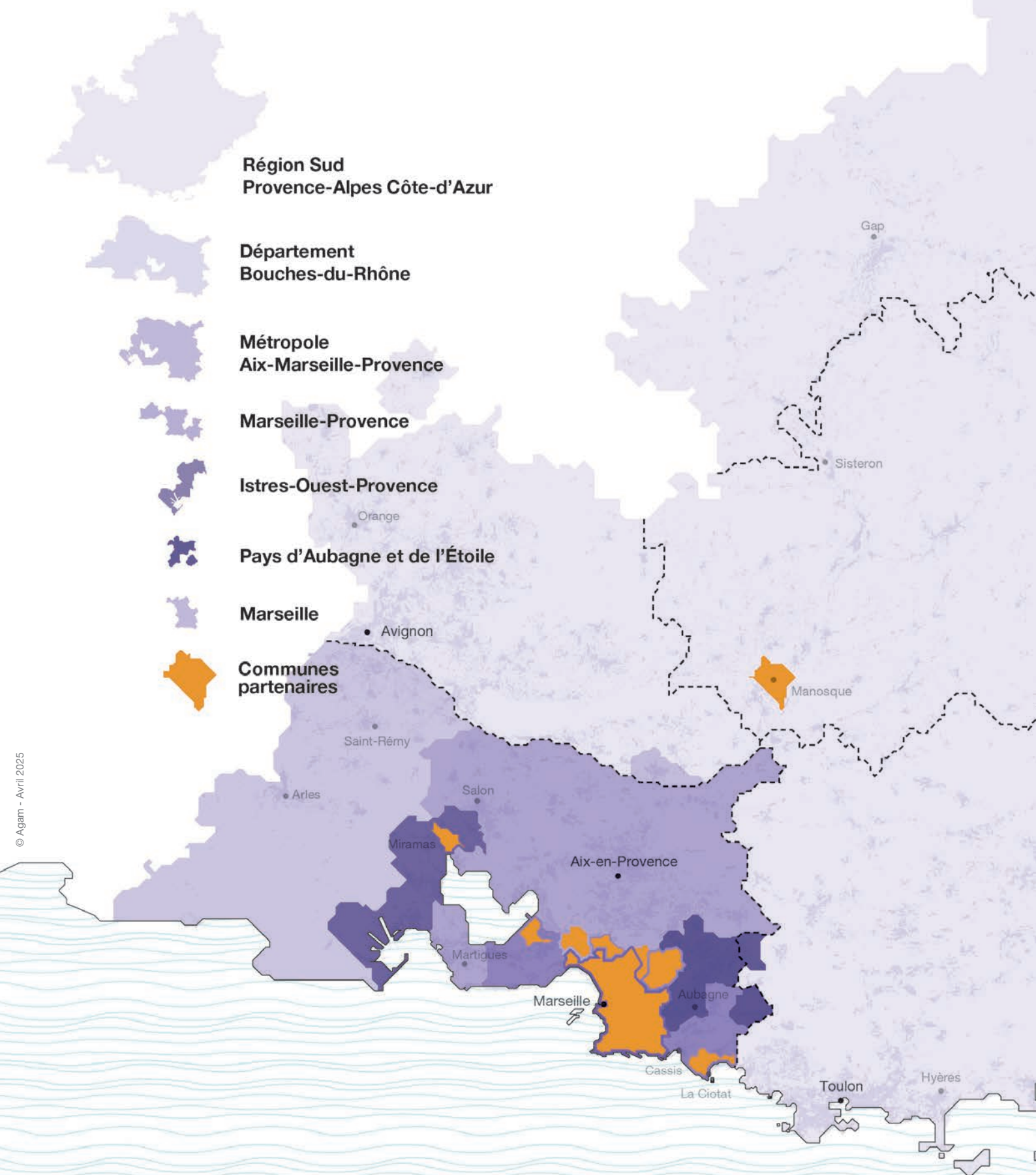
Le pilotage de l'Agence

Laure-Agnès Caradec, Conseillère métropolitaine déléguée à la Planification (PLUi), Vice-présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône et Présidente d'Euroméditerranée est Présidente de l'Agam depuis juin 2014. Elle est assistée dans la gestion et le suivi des activités de l'association par Frédéric Bossard, Directeur général depuis février 2022.



L'écosystème de l'Agam

Ses territoires et ses membres



© Agam - Avril 2025

18 membres de l'Agam



19 partenaires associés



7 autres partenaires



+26
nouveaux
partenaires
depuis 2022

Les instances en 2025

Structure associative, l'Agam est constituée de membres titulaires, de membres adhérents et de partenaires associés. Les instances s'organisent autour d'une Assemblée générale et d'un Conseil d'administration. Le Bureau et le Comité technique des partenaires complètent ce dispositif de fonctionnement collégial. L'Assemblée générale s'est réunie le 26 juin 2025. Le Conseil d'administration s'est réuni les 03 avril 2025 et 26 juin 2025.

L'Assemblée générale

Les représentants de l'État

Jacques WITKOWSKI
Préfet des Bouches-du-Rhône

Patrick VAUTERIN
Directeur DDTM 13

Benoît DELAUNAY
Recteur de l'Académie de Marseille

Catherine BRIGANT
Directrice Finances Publiques

Le Conseil d'Administration

Les membres titulaires

Les représentants de l'État

Jacques WITKOWSKI
Préfet des Bouches-du-Rhône

Patrick VAUTERIN
Directeur DDTM 13



Les représentants de la Métropole AMP

Sabine BERNASCONI	Sandrine MAUREL
Sarah BOUALEM	Pascal MONTECOT
Nadia BOULAINSEUR	Didier REAULT
Laure-Agnès CARADEC	Bruno GILLES
Gérard GAZAY	Didier PARAKIAN
Pierre LAGET	Alain ROUSSET
	Michel ROUX
	Jean-Pierre SERRUS

Les représentants de la Ville de Marseille

Patrick AMICO
Marie BATOUX
Rebecca BERNARDI
Aurélié BIANCARELLI-LOPES

Sophie CAMARD
Aïcha SIF
Christine JUSTE
Eric MERY



Les représentants des autres structures titulaires



Aurélié COUSI Directrice générale d'Euroméditerranée
Laurent AMAR Vice-président de la CCIMP
Hervé MARTEL Directeur général du GPM



Les membres adhérents

Lionel DE CALA
Maire d'Allauch

Marie-Anne RUDER
Directrice générale adjointe de l'AP-HM

Mustapha BERRA
Directeur ordonnateur du GIP
Cité Ressources

Alexandre Doriot
Maire de La Ciotat

Michel AMIEL
Maire des Pennes-Mirabeau

Camille GALTIER
Maire de Manosque

Laurent SIMON
Maire de Plan-de-Cuques

André MOLINO
Maire de Septèmes-Les-Vallons

Éric LE DISSÈS
Maire de Marignane

Frédéric VIGOUROUX
Maire de Miramas

Catherine PILA
Présidente de la Régie des Transports
Métropolitaines (RTM)

Claude BERTOLINO
Directrice Générale de
l'Établissement Public Foncier PACA
(EPF)

Les partenaires associés

Thierry ALBERTINI
Président de l'AUDAT

Olivier BIZOT
Vice-Président de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat

Sandrine BORDIN
Directrice Régionale d'Action Logement

Yann BUBIEN
Directeur général de l'ARS

Isabelle CAMPAGNOLA SAVON
Conseillère régionale de la Région Sud

Stéphanie CHAUVET
Directrice de la Maison de l'Emploi de Marseille

Sophie DERUDDER
Directrice adjointe Campus AFD

Ségoène DURAND
Directrice Développement Patrimoine Immobilier de l'AMU

Christian ESTROSI
Président de l'AUA

Gaëlle GRASSET
Cheffe du Pôle Valorisation chez SNCF Immobilier

Christian GROS
Président de l'AURAV

Robin HAMADI
Directeur de l'Association Régionale
pour l'Habitat Social PACA & Corse

Sophie JOISSAINS
Présidente de l'AUPA

Annick MIÈVRE
Directrice de la Délégation PACA Corse
de l'Agence de l'Eau

Danielle MILON
Présidente de Provence Tourisme

Stéphanie MINEZ
Adjointe à la Direction Diocésaine de
l'Enseignement Catholique de Marseille

Thierry MOALLIC
Directeur de l'ADIL

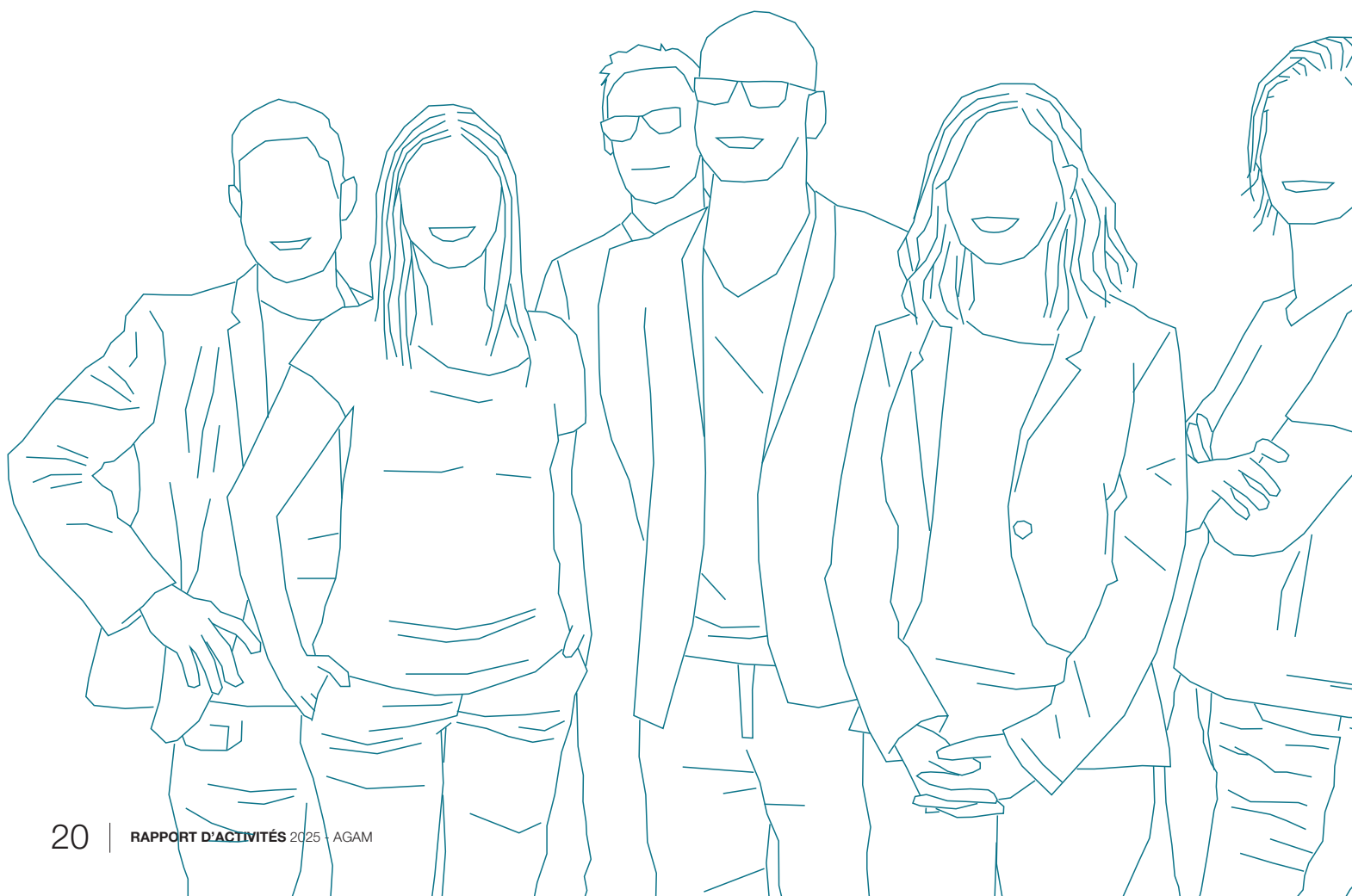
Laure PANTEL
Vice-Présidente de l'Ordre des Architectes
PACA

Yannick STASIA
Directeur Général de ID AMP

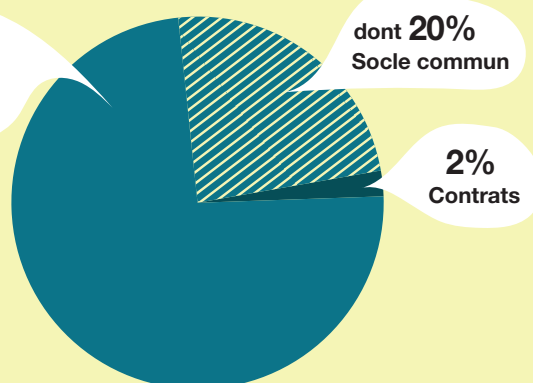
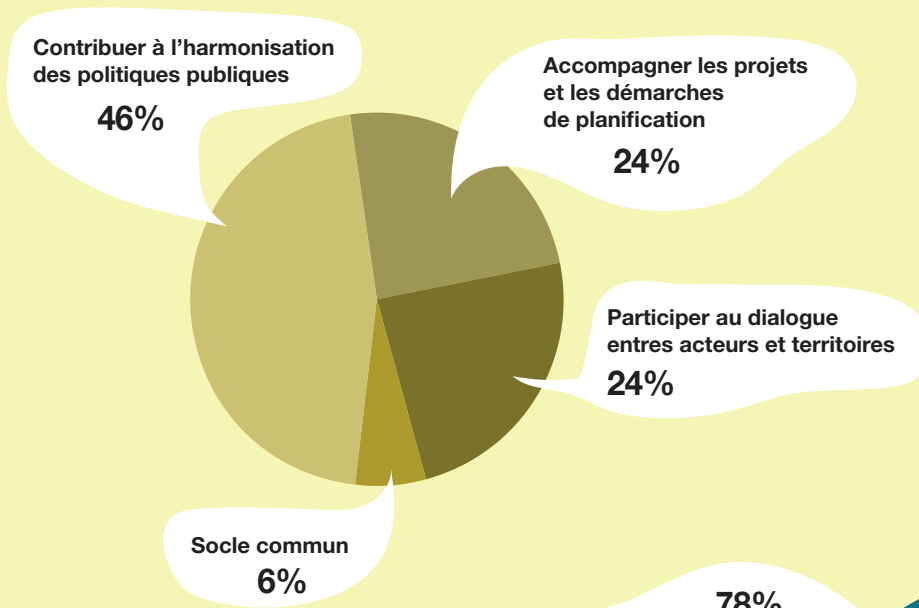
Voix consultatives

Les Comités techniques des partenaires

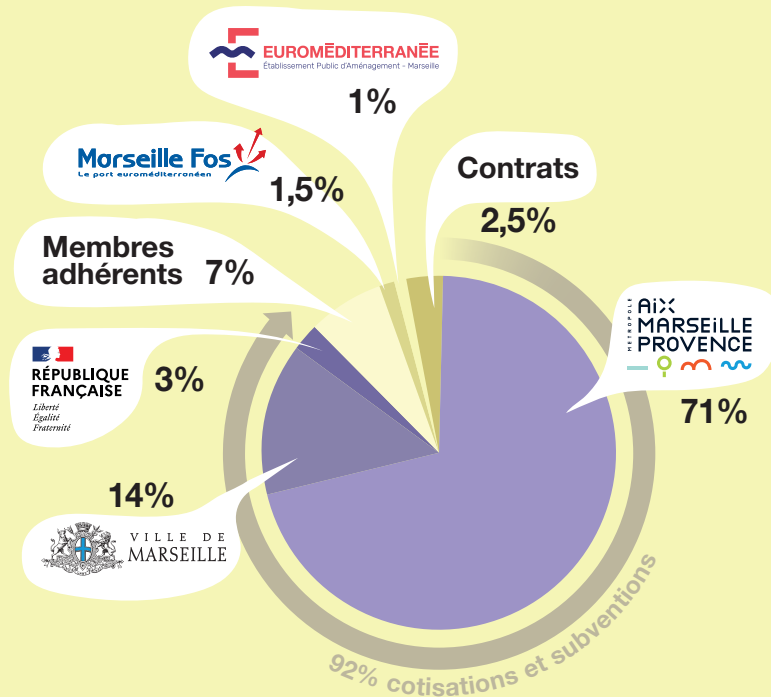
Le Comité technique des partenaires rassemble tous les partenaires de l'Agam, membres et partenaires associés. Il a pour objectif d'assurer des échanges techniques sur les projets et d'assurer le suivi collectif du programme de travail partenarial. Il se réunit plusieurs fois par an pour une présentation du programme, son engagement et échanger sur les missions, pour aborder le bilan et esquisser les perspectives de l'année suivante. Le Comité des partenaires complète les dispositifs de suivi du Programme mis en place avec les différents membres. En 2025, le Comité s'est réuni en février, en juillet et en décembre.



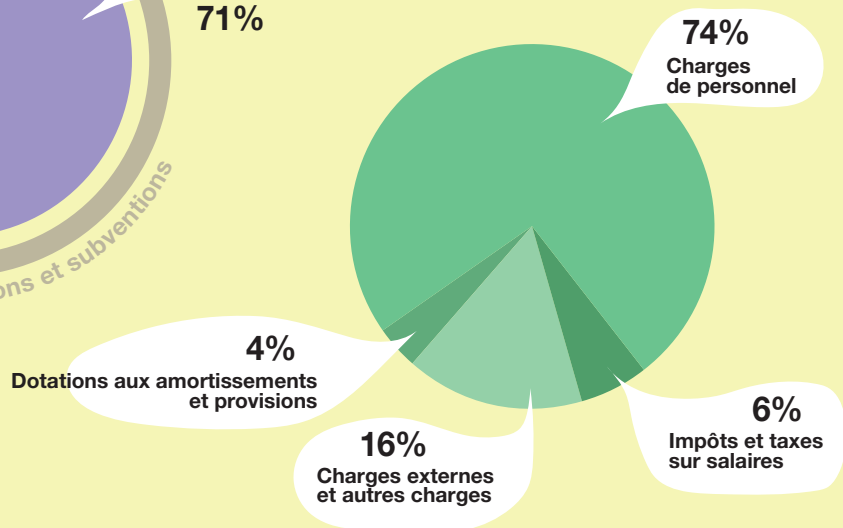
Le fonctionnement et le financement



LES RESSOURCES



LES CHARGES



LES RÉSEAUX

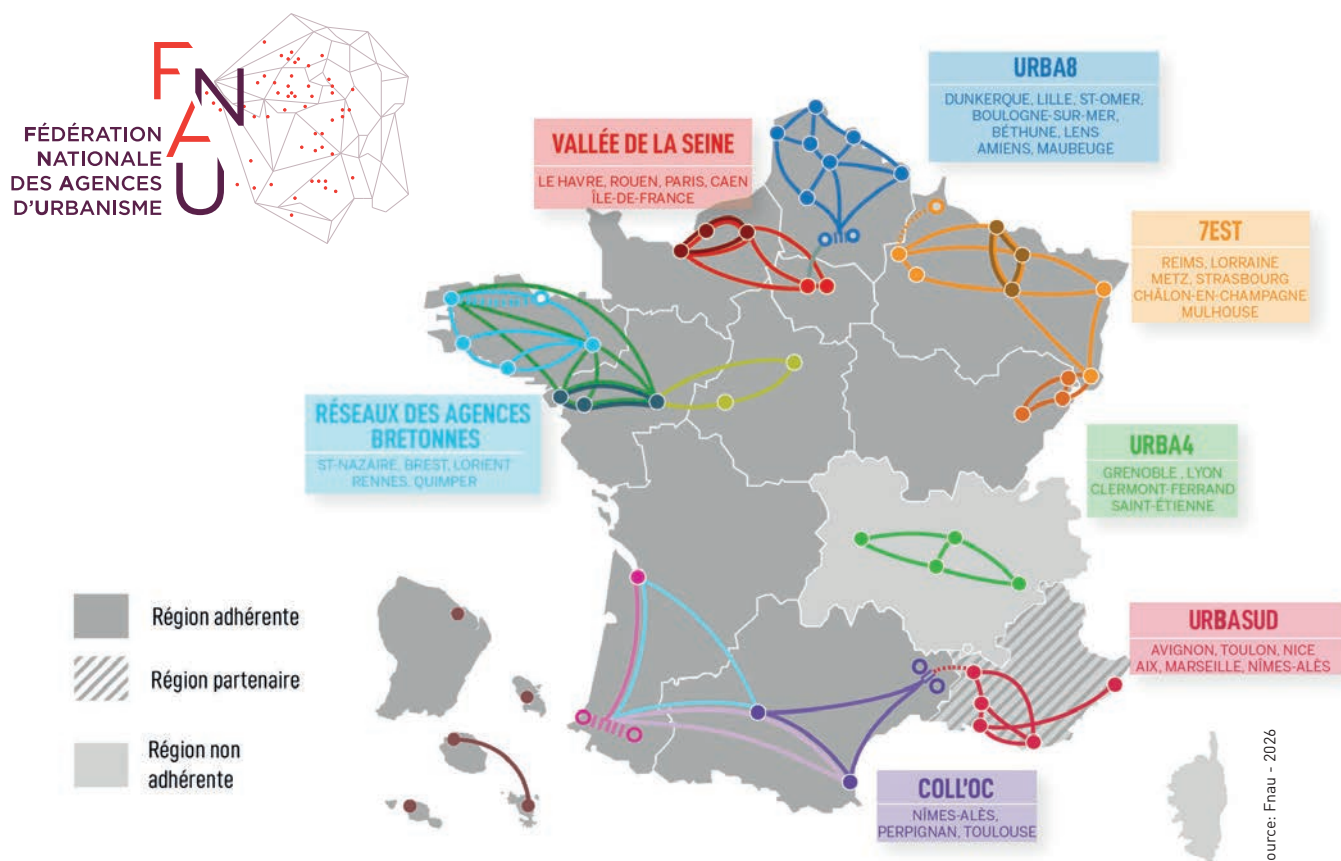
La Fnau, le réseau national qui fédère les 50 agences d'urbanisme, offre à ses membres un espace privilégié d'échange et de collaboration.

L'Agam y est un membre actif, notamment à travers l'animation de clubs, la rédaction d'articles et la participation à des contributions collectives. La Présidente, Laure-Agnès Caradec, assure la représentation de l'Agence au sein du Bureau de la Fnau. En 2025, l'Agam a contribué à deux articles dans la publication "Traits d'Agences" :

- l'Agence signe l'article "Les SERM et le REM à la loupe !", qui met en lumière le rôle structurant du Réseau Express Métropolitain (REM) dans l'aménagement du territoire métropolitain ;

- dans le numéro spécial « L'Eau en Partages », publié à l'occasion de la 46^e Rencontre des agences d'urbanisme, l'Agence propose l'article « Grande Estaque : renouveler le rapport ville-mer », une réflexion sur les liens entre eau, paysage et urbanisme, et sur la manière de concilier les usages dans une approche globale et inclusive.

L'Agam a également participé à la 46^e Rencontre nationale de la Fnau, organisée à Strasbourg les 15, 16 et 17 octobre derniers, consacrée à la place de l'eau dans nos sociétés et nos territoires. Dans ce cadre, l'Agam, en partenariat avec le Port de Marseille Fos, a coanimé un atelier : « Réamarrer le port à la ville : de la concurrence à la cohabitation des usages ». Une session dédiée à la reconquête des interfaces portuaires et urbaines.



Le réseau UrbaSud, qui rassemble les cinq agences d'urbanisme de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur — Agam, Aupa, Aurav, AUA et Audat.Var — constitue une ingénierie mutualisée au service des acteurs et des territoires. Il a contribué à la feuille de route sur la sobriété foncière signée en juin 2022 et développe des réflexions sur les grands enjeux régionaux : mobilités et qualité de l'air, adaptation au changement climatique, évolution du trait de côte ou encore l'urbanisme favorable à la santé consommation d'espace.

Grâce à leurs systèmes d'observation territoriale, les agences objectivent les dynamiques régionales et s'affirment comme des partenaires de premier plan pour la Région.

Au fil des années, les cinq agences ont poursuivi et renforcé leur coopération, consolidant la place du réseau auprès des partenaires régionaux (Préfecture de Région, Dreal Paca, Conseil Régional, ARS...). En 2025, une convention commune est venue structurer davantage cette collaboration, accompagnée de l'adoption d'une charte et de l'identité du réseau.

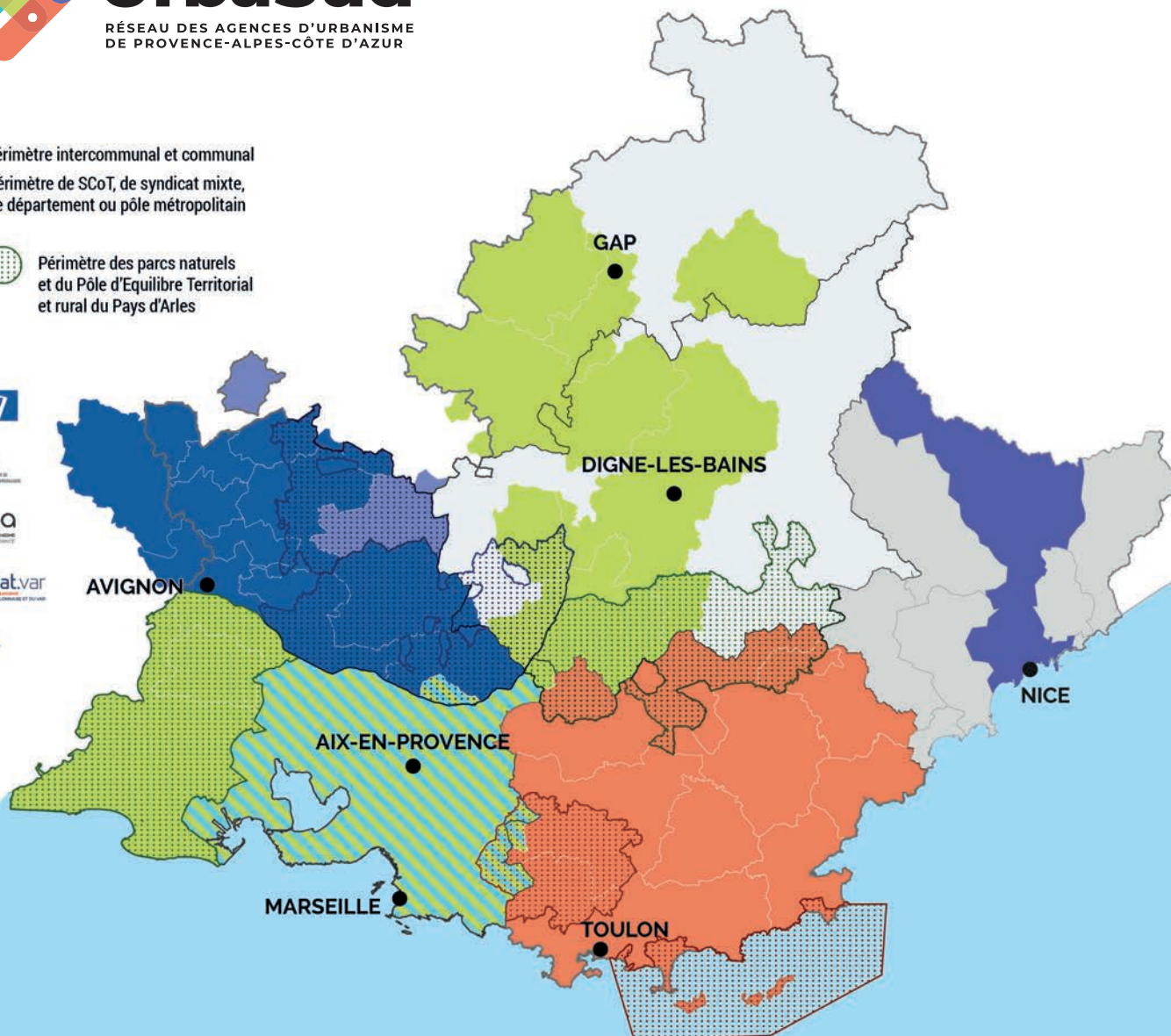


UrbaSud

RÉSEAU DES AGENCES D'URBANISME
DE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

-  Périmètre intercommunal et communal
-  Périmètre de SCoT, de syndicat mixte, de département ou pôle métropolitain
-  Périmètre des parcs naturels et du Pôle d'Equilibre Territorial et rural du Pays d'Arles

-  AURAV
-  agam
-  aupa
-  audat.var
-  AUA



L'équipe 2025



LAURE-AGNÈS CARADEC
Présidente

FRÉDÉRIC BOSSARD
Directeur général



JONATHAN ALLFREE

VALÉRIE ARCELIN

ANNE BERBEY

ALIZÉE BERTETTO

MARIE-NOËLLE BONGIORNO

ALAIN BONNANS

JULIE BONNET



LUCIE BOUVIER

CAROLE BRINGUES

NATHALIE BRUANT-SÉRAC

JEAN-BAPTISTE BRUNO

EMMANUEL CABASSOT

MARTINE CARANONI

LAURENT CARLUCCIO



EMMA CERVANTES

NICOLAS CHATELAIN

DORINE CORNET

LAURENT COUTURE

HÉLÈNE CRÉTOIS

CÉLINE CUVILLIER

PAULINE DASSÉ

MARION DE TATA



LOUIS DELAHAYE

NOAH DIAS

ÉVELYNE DUPAS

PIMPRENELLE DUVAL

ÉLISE FARGETTON

SÉBASTIEN FIBLA

PASCAL GIANSILY

SIMON HALIOUA



Retrouvez
l'organigramme complet



JACQUES
HÉRÉTIQUIAN



NICOLAS
HERNANDEZ



CLOTHILDE
LABURTE



MAURINE
LANTHEAUME



SÉBASTIEN
LEFRANG



INÈS
LEUGER



AGATHE
MITON



XAVIER
MOIROUX



BENOÎT
NICOLAS



HERVÉ
NOLO



LAURENT
PATAIN



SYLVIE
PINNA



LOÏC
PROUX



LUCIE
RABBAT



BENOÎT
REMORDS



DAMIEN
ROUQUIER



PAULINE
ROUSSALY



PEGGY
ROUSSELOT-ÉMARD



MARIE
ROYON-LEMÉE



NICOLAS
SABLIER



CÉLINE
SAMPER



ALEXANDRE
STAUB



STÉPHANIE
SUQUET



LAËTITIA
SZANTO



HERVÉ
THEDY



AURÉLIE
THOMAS



VINCENT
TINET



CHRISTOPHE
TRINQUIER



MARTINE
TUSA

Stagiaires

EMMANUEL CABARA
AHMED AROUA
NELL PARRA
MÉLANY LIBANINI
CÉLIA KAMMERER



LOUISE
TUDELA



ÉRIC
VAN DE VONDÈLE



LAURA
VERNEAU



LAURE
VIDAL



MAXIME
VITALIS

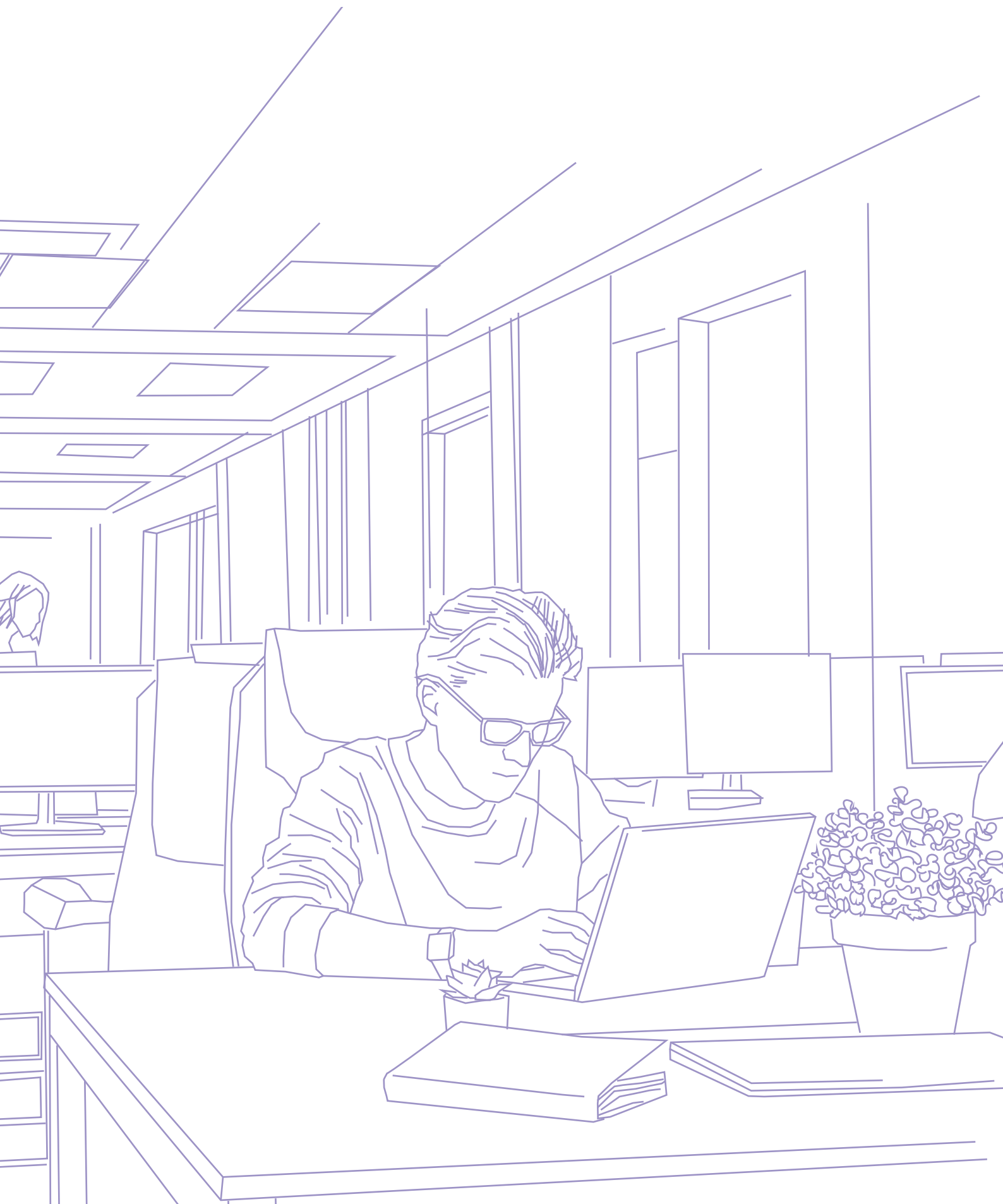


PAULINE
VITRY

L'activité

Les missions et
les accompagnements
au service du territoire
et de ses acteurs





Les missions et les accompagnements

Donner du sens, développer la cohérence

Les missions inscrites dans un Programme de travail partenarial annuel sont établies par le Conseil d'administration et l'Assemblée générale et intéressent, directement ou indirectement, tout ou partie des membres de l'Agam.

Par son activité, l'Agam concourt à la bonne connaissance du territoire métropolitain. Ses travaux ont tous le même objectif : faciliter le dialogue entre ses partenaires et aider au rapprochement des projets d'aménagement et des politiques publiques qu'ils conduisent dans une recherche de cohérence.



L'élaboration du PLUi d'Istres Ouest Provence dans un contexte de réindustrialisation de l'Ouest métropolitain

Cette dynamique engendre des impacts structurants pour le territoire, notamment en matière d'emplois, de besoins fonciers, d'infrastructures, de mobilités, de logements et d'équipements auxquels le PLUi doit apporter des réponses coordonnées conciliant développement économique, transition écologique et qualité du cadre de vie.

Au cours de l'année 2025, l'Agam a réalisé un diagnostic territorial fondé sur des analyses approfondies des dynamiques démographiques, de l'habitat, de l'économie, de l'environnement et des mobilités. Ces travaux ont permis d'objectiver les enjeux du territoire et de co-construire des orientations stratégiques, partagées avec les élus et débattues au conseil métropolitain de juin.

Afin d'anticiper plus finement les besoins en logements, l'Agam a élaboré plusieurs scénarios de développement intégrant les projets industriels et énergétiques, notamment ceux liés à la décarbonation.

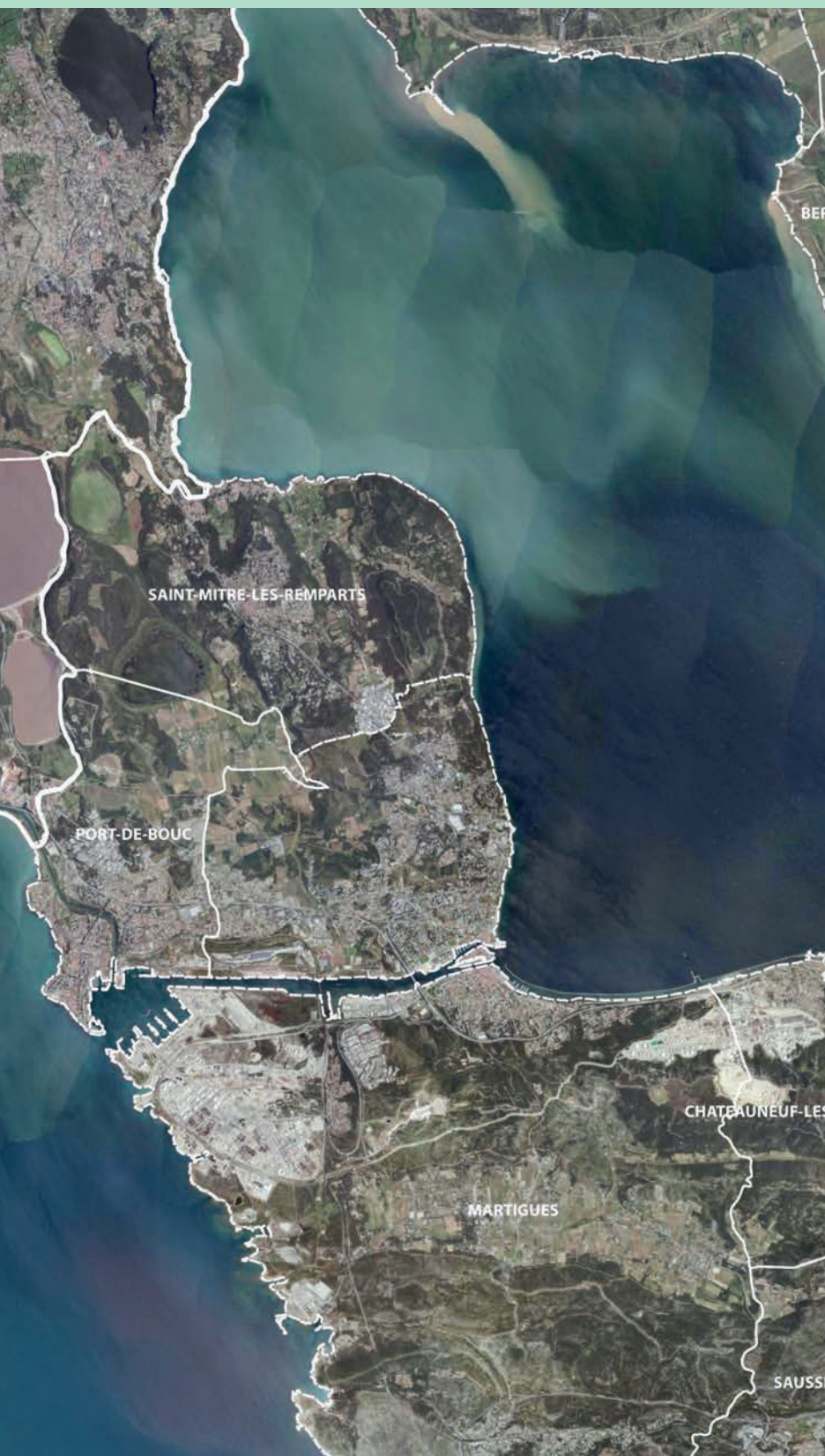
Ces scénarios croisent les perspectives d'emplois, le phasage prévisionnel des chantiers et les capacités d'accueil existantes du territoire. Ils permettent d'estimer les volumes de logements à produire en fonction de différentes hypothèses d'évolution de l'activité et de la population active. Cette approche prospective éclaire les choix de localisation et de typologies, afin d'adapter les politiques d'habitat aux dynamiques économiques tout en préservant les équilibres territoriaux.

3
Cotech

7
réunions publiques
sur le PADD

6
rencontres avec
les communes

Anticiper l'impact des grands chantiers: l'Agam éclaire la décision publique



Afin d'accompagner cette intensification des projets industriels, l'Agam a également mené en collaboration avec la Métropole, une étude inédite des besoins en logements temporaires liés aux futures phases chantiers. Grâce à une méthode agile mêlant données territoriales et analyses qualitatives, projections et benchmark national, l'Agence apporte des clés d'anticipation concrètes. Ce travail offre un cadre prospectif solide, fondé sur des données objectivées et des scénarios partagés. Il permet, enfin de préparer l'accueil des futurs travailleurs, en ajustant et mobilisant les réponses en matière d'hébergement temporaire.

2
groupes de travail sur le Plan d'aménagement et de développement durable (PADD)

3
Cotech organisés avec les techniciens et élus communaux et métropolitains



Appui à la commune de Miramas

L'Agam accompagne la commune de Miramas pour préciser les enjeux et objectifs du territoire et à formuler une stratégie communale dans le contexte de l'élaboration du PLUi. Une attention particulière a été portée à la concertation avec les habitants, à travers l'organisation de trois ateliers participatifs. Ces temps d'échange ont permis de recueillir des perceptions et des attentes, d'identifier des secteurs à enjeux et d'éclairer la réflexion de la collectivité, contribuant ainsi à nourrir la démarche du PLUi.





PLUi Marseille-Provence : une mobilisation collective pour penser demain

Dans le cadre de la préfiguration du PLUi de Marseille-Provence, l'Agam a accompagné les services de la Métropole tout au long de l'année 2025, dans la construction et l'animation de groupes de travail élus et ateliers interservices. Sept rencontres ont jalonné la démarche, s'appuyant sur des quizz, des chiffres-clés, des cartographies, des visuels et des supports dédiés pour faciliter la compréhension et enrichir les échanges. Ces séances ont permis d'aborder des thématiques majeures — urbanisme durable, habitat existant et renouvellement urbain, ville des proximités, renouveau des espaces économiques — afin de construire progressivement une vision partagée du futur territoire de Marseille-Provence.

7
séances

2
groupes de travail avec
les élus métropolitains

5
ateliers interservices



La Métropole Aix-Marseille-Provence dans l'espace méditerranéen en 2050

Relancé en 2024, le cycle de conférences prospectives *Les Conversations des futurs*, porté par la Métropole Aix-Marseille-Provence et les agences d'urbanisme Agam et Aupa, vise à débattre des enjeux de demain avec des acteurs du territoire et experts, dans un format interactif.

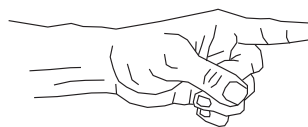
Cette deuxième édition s'est tenue en matinée, le 18 mars 2025, autour du thème « Aix-Marseille-Provence dans l'espace méditerranéen en 2050 », introduite par la présentation du rapport Méditerranée 2050 du Plan Bleu.

Trois tables rondes ont exploré les perspectives économiques, les stratégies d'adaptation climatique et les dynamiques de coopération méditerranéennes.

1
matinée
d'échanges

3
tables rondes

100
participants



Pour en savoir +



Premières assises métropolitaines de la Politique de la ville

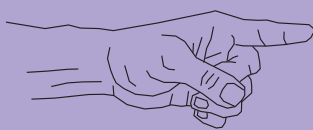
3 jours d'échanges

7 participations et co-animations d'ateliers sur les 19 des Assises

5 supports cartographiques pour les balades urbaines

1 livret d'accueil réalisé par l'Agam pour les participants

Du 18 au 20 juin 2025, la Métropole, en partenariat avec l'État et Cité Ressources, a tenu ses premières assises de la Politique de la ville. Espace de co-construction pour l'écosystème local de la cohésion sociale et territoriale, plus de 200 participants ont contribué au bilan de la première année du Contrat de ville. L'intelligence collective s'est mise au service du territoire pour préparer un agenda 2026-2027 pragmatique et innovant pour les quartiers prioritaires. L'équipe de l'Agam s'est mobilisée pour contribuer à l'organisation, participer aux ateliers et en rédiger les synthèses.



Pour en savoir +





Le Dialogue ville-port, un outil partenarial pour développer des relations de « bon voisinage » entre les activités portuaires et les quartiers limitrophes

L'Agence poursuit son appui aux partenaires du Dialogue ville-port dont le dernier comité de suivi s'est tenu le 29 septembre 2025. Cette instance a permis de présenter au public l'état d'avancement des actions engagées, pour une meilleure intégration des activités portuaires dans la ville, en conciliant développement économique et qualité de vie des riverains. Dans le cadre de la démarche Grande Estaque, acte majeur du Dialogue ville-port, les réflexions des ateliers portés par les différents partenaires et de l'Agence doivent à terme définir un projet global insufflant un renouveau du rapport ville-mer tout en répondant aux aspirations des habitants.

8
postes à quai opérationnels
mi-2025 dans le cadre du
projet de connexion électrique
des navires à quai (CENAQ)

90 %
des escales connectées
à l'horizon 2030

11 000
visiteurs reçus au Port Center
Marseille entre novembre 2024
et septembre 2025



Intensification, mixité fonctionnelle et projet urbain : les nouveaux enjeux des zones économiques

Avec la raréfaction du foncier, les zones économiques font l'objet d'une attention renouvelée, intégrant désormais les enjeux d'intensification, de mixité fonctionnelle et d'inscription dans un véritable projet urbain.

Les études menées à Marseille sur les sites de Parette et Arnavants, à Auriol (Pujol) ou encore dans le cadre de la réindustrialisation de l'étang de Berre, le long de la RN 568, illustrent la place croissante de ces sites d'activités dans les stratégies urbaines. Soumis à des équilibres complexes, ils nécessitent une compréhension fine des usages, des contraintes, des potentiels et une vision partagée des objectifs. Ces missions exploratoires requièrent une approche multithématique, croisant étroitement les compétences économiques avec celles du projet urbain, pour construire des objectifs avec une visée opérationnelle réaliste.



L'analyse détaillée des activités, la compréhension des dynamiques des marchés de l'immobilier d'entreprise et de l'emploi, le repérage des potentiels mutables, aboutissent à des propositions de projet d'aménagement articulées aux questions de mobilités et aux projets d'infrastructures.

Cette approche croisée permet d'explorer de nouvelles formes urbaines économiques — densité, mixité des vocations, recompositions progressives — tout en questionnant les outils opérationnels et les stratégies foncières nécessaires à leur mise en œuvre. Elle conduit à interroger de nouvelles méthodes, capables de s'adapter aux contraintes et aux temporalités économiques, souvent en décalage avec le temps de l'urbanisme, et à promouvoir un urbanisme de projet plus souple, sur mesure, qui appelle une évolution dans la manière de penser les règles d'urbanisme.

95 000 m²
de locaux d'activités
économiques
sur le secteur
de La Parette

9 000
emplois sur
le secteur
des Arnavants

126 ha
d'activité
économique
traités sur les
trois secteurs
(La Parette, Arnavants, Pujol)

“Envie de Ville”, une démarche au service d’une vision partagée du développement local

La démarche Envie de Ville mobilise de nombreux partenaires dont les deux agences d’urbanisme (Agam, Aupa) autour de l’accompagnement des communes pour structurer une vision globale et favoriser la cohérence des projets communaux avec les politiques métropolitaines.

L’Agam intervient directement en commune pour clarifier les enjeux, éclairer les choix, et formaliser plans d’actions et orientations partagées. En outre, cette présence, au plus près des techniciens et des élus, consolide une lecture transversale du territoire métropolitain et alimente une connaissance fine et cumulative, utile aux futures démarches de stratégie et de planification.

7
communes
associées
à la démarche

11
partenaires
mobilisés





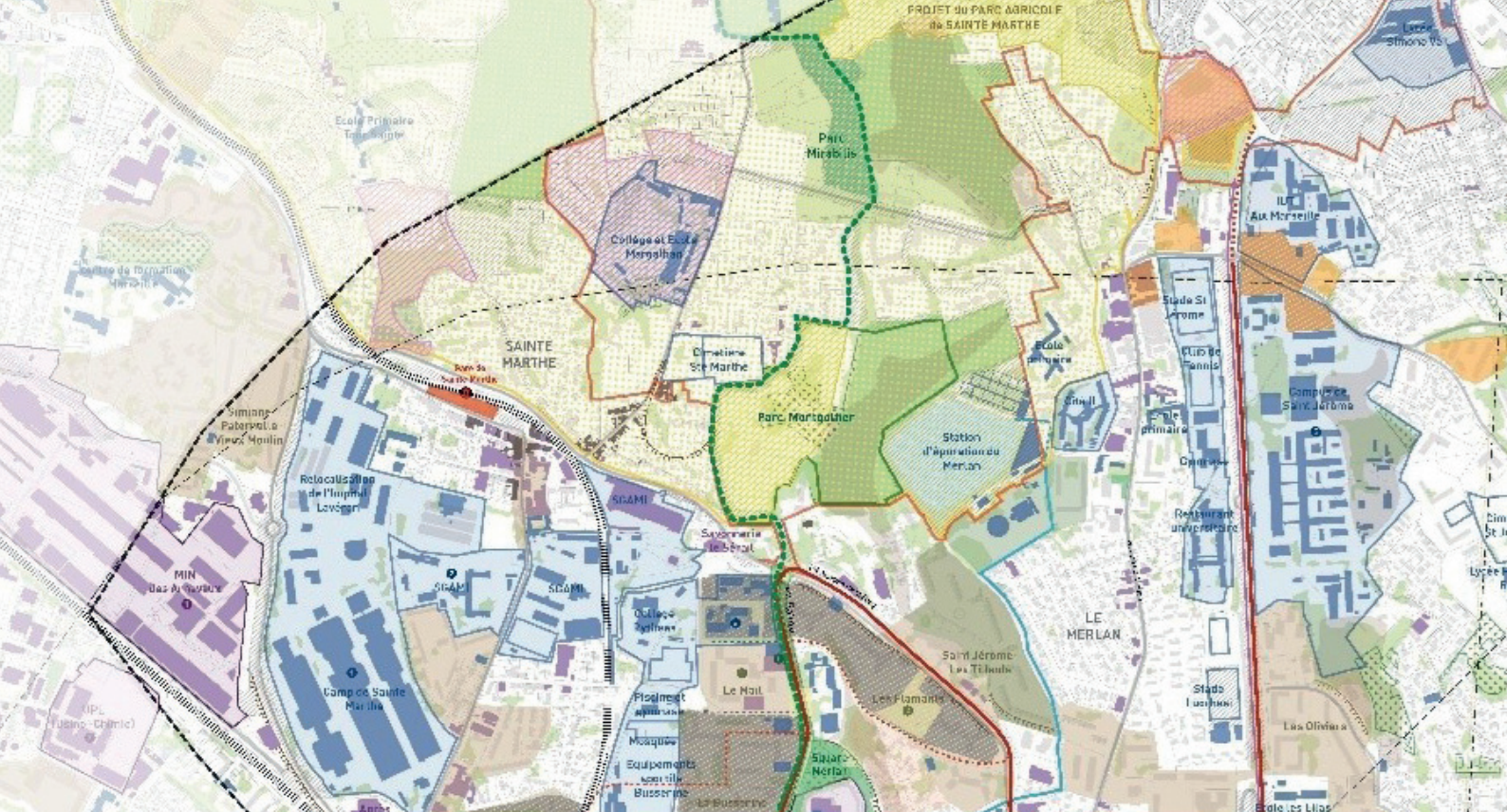
La RN568 comme axe stratégique de développement pour Martigues et Port-de-Bouc

La réindustrialisation du secteur de Fos-Étang de Berre a mis en évidence l'intérêt du projet de requalification de la RN568 et de valorisation d'un secteur propice à l'habitat, à l'emploi ou aux équipements. La Métropole s'est ainsi mobilisée autour de ce projet majeur de restructuration urbaine, de requalification et de production de logements. Elle s'est appuyée sur l'Agam pour mettre en évidence le potentiel de ce territoire et préparer les étapes suivantes, en cohérence avec le PLUi du Pays de Martigues et les futures études de mobilité et d'aménagement.

6 km
de voies à requalifier
en boulevard urbain
multimodal

28 ha
de fonciers publics /
privés mobilisables

38 %
des fonciers
sont détenus par
des personnes
physiques



Quelle évolution urbaine au regard des projets de mobilité ?

L'Agam étudie le potentiel de développement urbain de différents secteurs de Marseille au regard des hypothèses d'extension du tramway. Les zones étudiées ont fait l'objet d'ateliers et d'échanges sur les dynamiques, enjeux et stratégies portées par la ville de Marseille et de la Métropole. En 2025, deux études ont été réalisées dans :

- > le secteur La Castellane-Saint Antoine, suite au projet d'extension du tramway Nord jusqu'au PEM de Saint Antoine (à l'étude) ;
- > le secteur Burel-Saint-Jérôme pour lequel le travail a été scindé en deux dans le cadre de l'extension de la Belle-de-Mai (section Burel-Merlan puis Merlan-Saint-Jérôme).

Au-delà de la dynamique collective engagée depuis 3 ans, ces travaux aboutissent à une évolution urbaine souhaitée et partagée par les partenaires. Les pistes et éléments identifiés vont permettre d'alimenter les réflexions du PLUi et pourront être intégrés aux différentes procédures à venir.

2
études de secteur mutualisées réalisées en 2025

10
personnes mobilisées dans l'équipe projet à l'Agam

La donnée au service de la projection de l'offre immobilière de la filière santé

Le projet Marseille Immuno Biocluster (MIB) contribue au renforcement de l'écosystème d'innovation en santé et à l'attractivité de la Métropole Aix-Marseille-Provence. Pour accompagner cette dynamique, l'Agam a enrichi et mobilisé un ensemble de méthodes d'analyse visant à optimiser l'accueil des entreprises de la filière.

La démarche repose sur une modélisation de l'attractivité territoriale permettant d'identifier et de qualifier l'impact des principaux déterminants des implantations existantes : proximité des CHU et des laboratoires, présence d'un vivier de diplômés, accessibilité et offre de transports. Cette base analytique permet ensuite d'estimer, de manière prédictive, les effets de nouveaux projets immobiliers, traduits en potentiel d'accueil d'entreprises. Ces travaux constituent ainsi un outil d'aide à la décision, destiné à éclairer la stratégie foncière et immobilière de la Métropole et du MIB.



1 245
entreprises

778
quartiers
statistiques
étudiés (IRIS)



Identifier, qualifier et cartographier les filières de la transition énergétique

L'Agam a conduit une étude économique sur la transition énergétique. L'objectif était d'identifier, cartographier, qualifier et analyser les principales filières présentes sur le territoire, ainsi que leur chaîne de valeur, en portant une attention particulière aux entreprises qui les composent (start-up, PME, ETI, grands groupes) et aux différents acteurs impliqués. Sept filières majeures ont été étudiées : éolien flottant, hydrogène, nucléaire, carburants durables, solaire, mobilité électrique et méthanisation.

7
filières étudiées

445
entreprises

68%
des créations
d'entreprises concentrées
dans les énergies solaire,
nucléaire et hydrogène

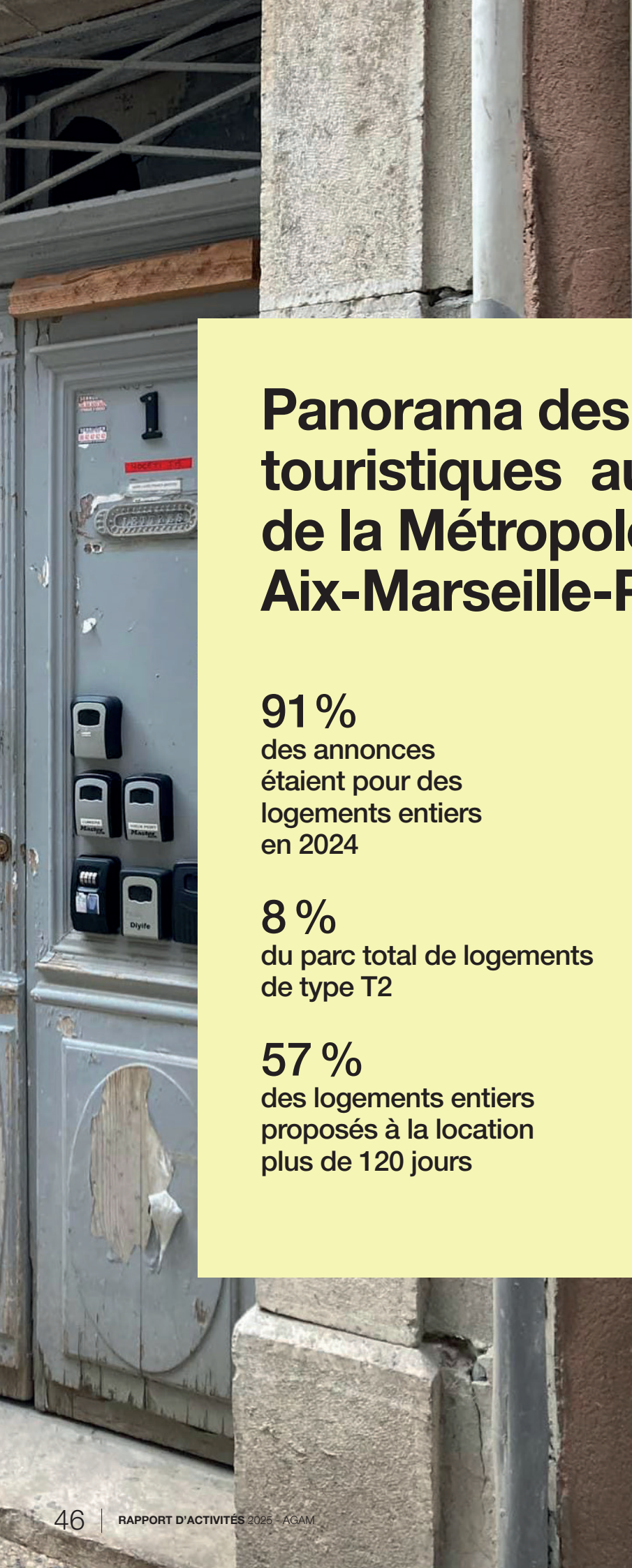
Les résidence-services pour étudiants dans le centre-ville de Marseille

Proche des sites universitaires, des services et irrigué par les transports en commun, le centre-ville de Marseille est un territoire privilégié par les opérateurs pour l'implantation de logements étudiants. Ces deux dernières décennies, l'offre relevant du secteur privé a fortement augmenté. Constituée de copropriétés en résidence-services, elle a connu de graves écueils fragilisant le cœur de ville. Pour la collectivité, l'évolution de ces ensembles immobiliers appelle une vigilance particulière. Pour répondre à ce besoin de connaissance, l'Agam, en partenariat avec la Métropole et la Ville de Marseille, a réalisé un état des lieux de la situation de ces copropriétés.

2 930
places en résidence-
services dans le
centre-ville

1 336
nouvelles places en
dix ans

13
exploitants présents



Panorama des meublés touristiques au sein de la Métropole Aix-Marseille-Provence

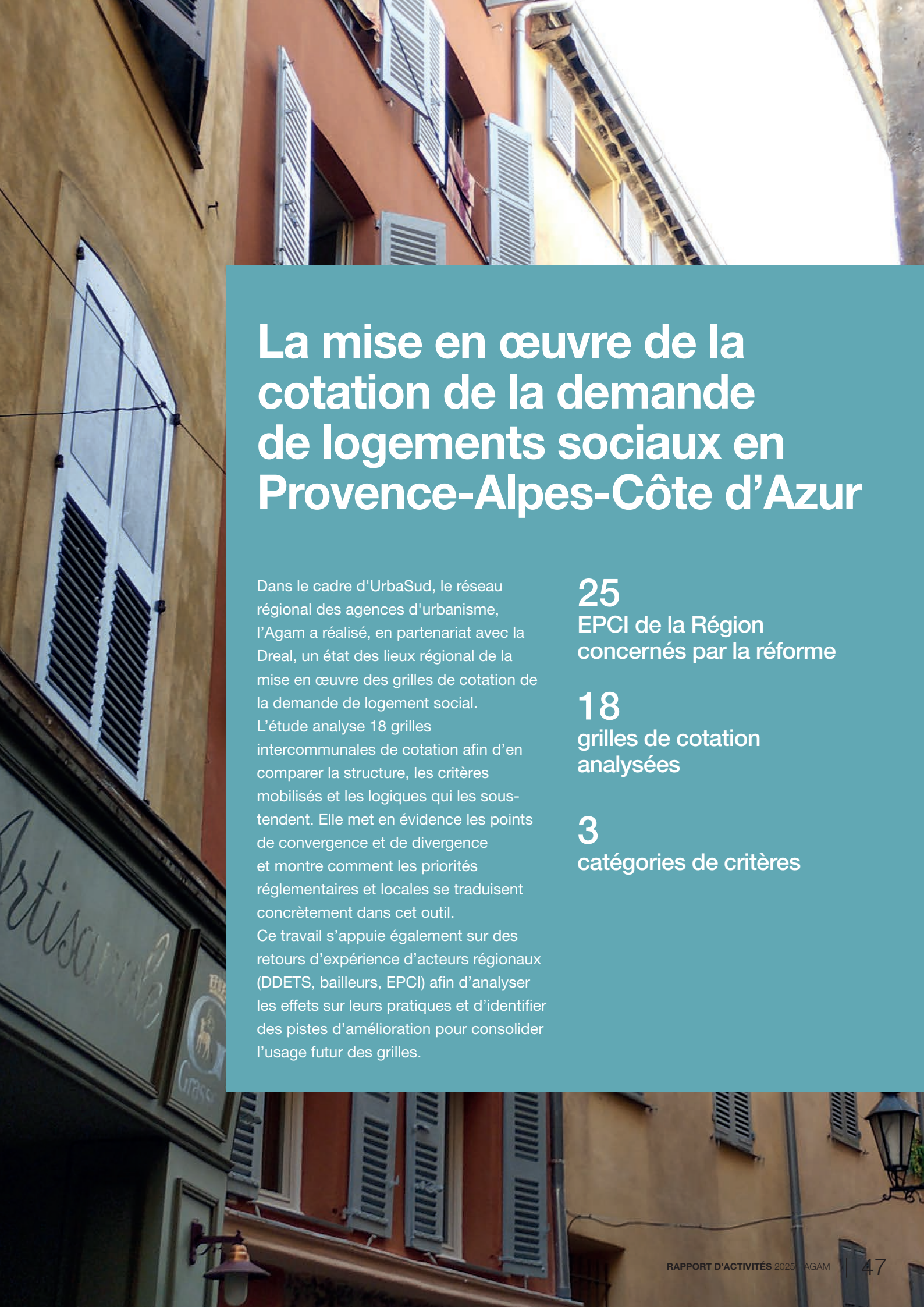
91 %
des annonces
étaient pour des
logements entiers
en 2024

8 %
du parc total de logements
de type T2

57 %
des logements entiers
proposés à la location
plus de 120 jours

Le développement rapide des plateformes de meublés touristiques a profondément modifié l'offre d'hébergement touristique et renforcé l'attractivité de la Métropole. Cette évolution soulève toutefois des questions sur l'accès au logement pour les habitants permanents.

L'Agam a réalisé un panorama métropolitain des meublés touristiques pour dresser un état des lieux précis de cette offre, en analyser les principales caractéristiques et identifier les enjeux associés. Ce panorama a également vocation à fournir des éléments d'aide à la décision destinés à la Métropole et aux communes en matière de régulation des meublés touristiques.



La mise en œuvre de la cotation de la demande de logements sociaux en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Dans le cadre d'UrbaSud, le réseau régional des agences d'urbanisme, l'Agam a réalisé, en partenariat avec la Dreal, un état des lieux régional de la mise en œuvre des grilles de cotation de la demande de logement social.

L'étude analyse 18 grilles intercommunales de cotation afin d'en comparer la structure, les critères mobilisés et les logiques qui les sous-tendent. Elle met en évidence les points de convergence et de divergence et montre comment les priorités réglementaires et locales se traduisent concrètement dans cet outil.

Ce travail s'appuie également sur des retours d'expérience d'acteurs régionaux (DDETS, bailleurs, EPCI) afin d'analyser les effets sur leurs pratiques et d'identifier des pistes d'amélioration pour consolider l'usage futur des grilles.

25
EPCI de la Région
concernés par la réforme

18
grilles de cotation
analysées

3
catégories de critères

Journée départementale de l'habitat inclusif : une nouvelle façon d'habiter pour les personnes âgées et en situation de handicap



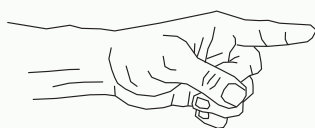
Le 28 novembre 2025, l'Agam a participé à la journée départementale dédiée à l'habitat inclusif dans les Bouches du Rhône, organisée pour valoriser ce mode de logement alternatif et encourager les échanges entre professionnels.

Aux côtés du Département, l'Agam a présenté un état des lieux des grandes dynamiques à l'œuvre, des besoins futurs des personnes en perte d'autonomie, ainsi que de l'offre existante et des enjeux liés à la diversification des solutions de logement. Témoignages, ateliers, présentations et table ronde ont rythmé cette journée qui a réuni près de 180 participants.

180
participants à la journée


80
projets d'habitat inclusif
ouverts ou à venir dans
les Bouches-du-Rhône

47%
des personnes de 85 ans
ou plus vivent seuls



Pour en savoir +





Une offre de piscines pour une meilleure mise en œuvre du «savoir nager» dans les écoles

L'offre de piscines publiques de la Métropole est globalement satisfaisante, mais certaines zones blanches subsistent, en particulier pour l'accueil des élèves dans le cadre du dispositif «Savoir nager». Les secteurs déficitaires ont été identifiés afin de garantir que la totalité des élèves se trouvent à moins de vingt minutes en voiture d'un équipement aquatique. La fréquentation du grand public a également été intégrée pour hiérarchiser les secteurs d'implantation les plus pertinents et orienter les réflexions sur les types de bassins à privilégier. L'objectif est d'optimiser la création de nouveaux équipements pour assurer une bonne accessibilité.

87
piscines dans la
Métropole

92%
de la population de la
métropole se trouve
à moins de 20 min en
voiture d'une piscine

92%
des écoles à moins
de 20 min d'une piscine



Adapter les zones de vie sociale aux enjeux socio-démographiques et urbains de Marseille

La zone de vie sociale (ZVS) peut se définir comme l'aire d'action attribuée à chaque centre social. Dessinées en 2015 dans leur version actuelle, les 64 ZVS doivent être aujourd'hui repensées, notamment au regard des objectifs fixés par la Convention Territoriale Globale (CTG). La mise en avant des enjeux socio-démographiques et urbains est l'étape préalable de ce travail. Trois grands enjeux se dégagent : la prise en compte du vieillissement et du grand âge, la situation sociale des habitants et notamment les jeunes éloignés de l'emploi (ni emploi, ni en formation) et la monoparentalité, facteur de fragilité. La réalisation de l'Atlas des Zones de Vie Sociale a permis de poser le diagnostic et d'éclairer les enjeux. C'est l'étape préalable à la redéfinition des ZVS.

64
zones de vie sociale

42 716
habitants dans la ZVS
la plus peuplée

39%
sont des familles
monoparentales



Vers un outil d'aide à la décision pour identifier les zones préférentielles de renaturation

3
enjeux
fondateurs
à traduire

3
étapes dans
la méthode

30
jeux de
données
à croiser

La renaturation - transformation d'un sol artificialisé en non artificialisé - doit nécessairement trouver une traduction dans les PLUi du territoire, conformément au SCoT et en appui de l'objectif Zéro Artificialisation Nette (ZAN).

Dans ce contexte, l'Agam accompagne la Métropole afin de prioriser les secteurs les plus intéressants au sein de l'enveloppe urbaine, en croisant trois enjeux : résilience écologique, résilience climatique et santé-cadre de vie. L'année 2025 a permis de poser les bases d'un vocabulaire commun et de préfigurer la méthode, devant aboutir à la formalisation d'un outil SIG en 2026.



La protection des terres agricoles dans les documents d'urbanisme

L'Agam a poursuivi ses travaux sur la stratégie foncière agricole métropolitaine, en lien étroit avec les documents d'urbanisme. L'objectif étant la création d'un référentiel agricole, un format SIG, visant à caractériser les zones agricoles à enjeux en vue d'une protection de Zone Agricole Protégée (ZAP) ou de Périmètre de protection des espaces agricoles et naturels périurbains (PAEN). Un travail d'actualisation des terres agricoles irriguées et potentiellement irrigables a été mené. Les résultats obtenus apportent un indicateur structurant pour qualifier les zones agricoles à forts enjeux et ont ainsi alimenté les orientations du SCoT.

L'Agam a accompagné la Métropole d'Aix-Marseille-Provence afin de clarifier la notion de compensation agricole, notion introduite dans le nouveau SCoT, via un benchmark. Le travail s'est conclu par un atelier réunissant services métropolitains, équipes PLUi et agences afin de partager les enseignements et construire un cadre commun d'application.

1
référentiel agricole pour
aider à prioriser les terres
agricoles à potentiel de
ZAP/PAEN

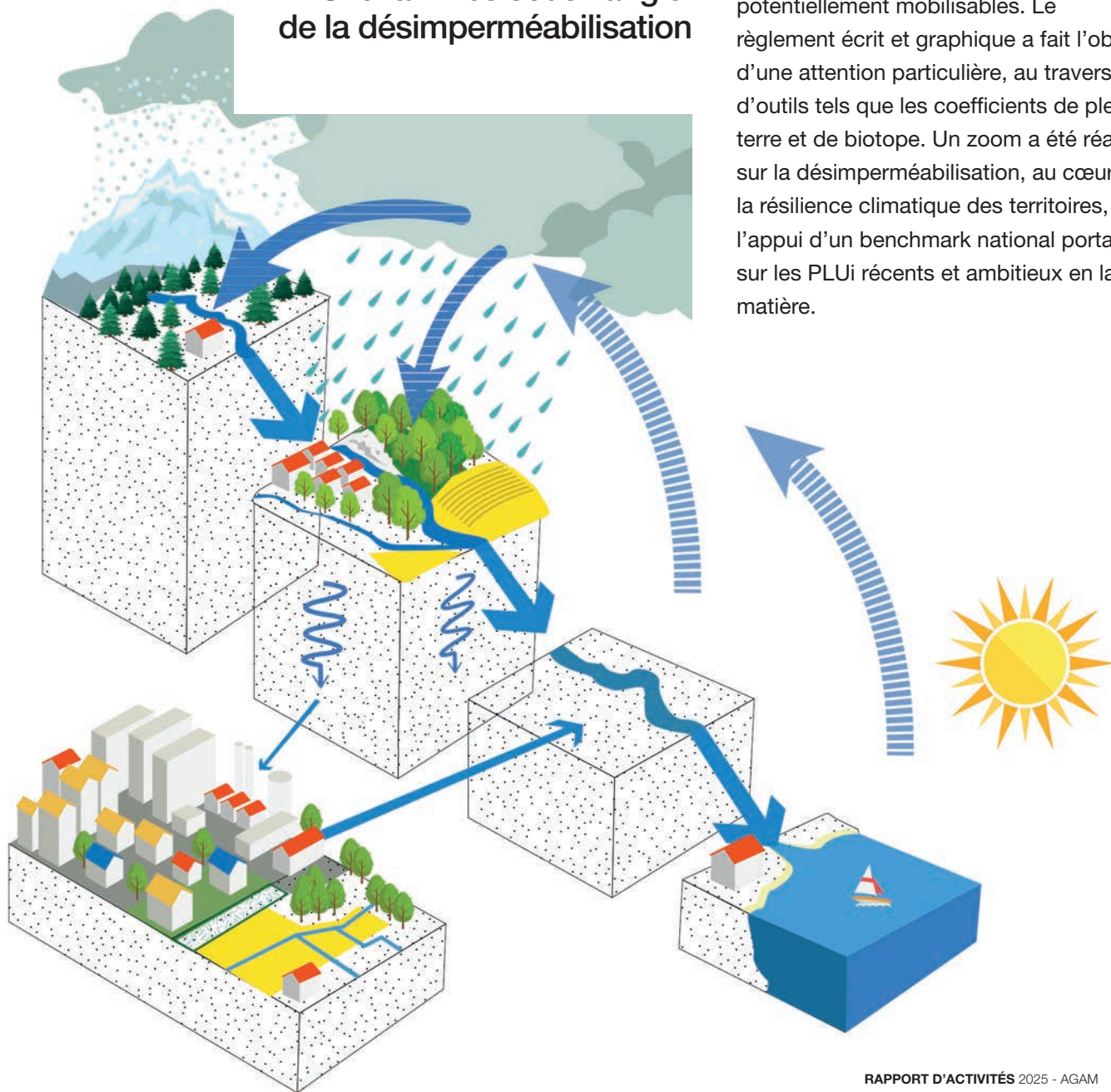
1
atelier autour de la
compensation agricole

Panorama des outils mobilisables pour traduire les enjeux Gemapi dans les PLUi métropolitains

10
dispositifs réglementaires analysés

8
PLUi examinés sous l'angle de la désimperméabilisation

Traduire les enjeux portés par la compétence Gemapi dans les documents d'urbanisme en cours d'élaboration est un défi majeur pour la Métropole. L'Agam a mis à profit son expertise reconnue dans l'élaboration des PLUi pour dresser un état des lieux des dispositifs potentiellement mobilisables. Le règlement écrit et graphique a fait l'objet d'une attention particulière, au travers d'outils tels que les coefficients de pleine terre et de biotope. Un zoom a été réalisé sur la désimperméabilisation, au cœur de la résilience climatique des territoires, à l'appui d'un benchmark national portant sur les PLUi récents et ambitieux en la matière.





Appui au diagnostic des vulnérabilités climatiques de Marseille

En 2025, l'Agam a accompagné la Ville de Marseille et ses partenaires (État, Métropole, Ademe, BMPM*, Caisse Centrale de Réassurance...) dans une démarche pré-opérationnelle et partenariale via un cycle d'ateliers sur l'adaptation au changement climatique. Avec une approche opérationnelle, la démarche a permis une identification chiffrée et territorialisée des vulnérabilités humaines et matérielles associées, selon les facteurs de risque climatique et leur cumul dans l'espace. Cette approche, aussi appelée analyse multirisque, inclut la surchauffe urbaine, les risques inondation et ruissellement, les mouvements de sol et les feux de forêt. Cette démarche est vouée à une amélioration continue au fil de l'actualisation des données d'aléas climatiques.

1/4
des marseillais en zone
de surchauffe estivale

272
interventions majeures
« inondation » du BMPM*
depuis 2014 sur des zones
déjà connues pour leur
ruissellement

16%
de logements et locaux
d'entreprises soumis à des
vulnérabilités fréquentes

* Bataillon de marins-pompiers de Marseille

Préfiguration du réseau UrbaSanté Paca

Un nouveau réseau régional se structure autour de l'Urbanisme Favorable à la Santé (UFS). Il réunit l'Agence Régionale de Santé (ARS), la Dreal, le CAUE 05 et les 5 agences d'urbanisme du territoire (Agam, Aupa, Aurav, AUA et Audat.Var). La région Paca s'investit également dans le dispositif. Si le lancement officiel n'interviendra qu'en 2026, les travaux de préfiguration ont d'ores et déjà commencé dès 2025 en interrogeant les acteurs du territoire sur leurs besoins, en identifiant les dispositifs et les travaux déjà engagés par chaque partenaire et en animant une première série d'échanges collectifs sur les actions à mener. Le pilotage alternant du projet, dévolu à l'Agam en 2025 puis à l'Aurav en 2026, doit permettre à chacun de s'investir pleinement dans l'animation de ce nouveau réseau. Plus d'infos à venir en 2026 !

9
partenaires pour lancer
le réseau

300
acteurs ayant répondu
à l'enquête régionale

1
formation collective pour
les membres du réseau



Une COP départementale pour bâtir une feuille de route adaptée à la trajectoire climatique

En 2025, l'Agam a accompagné l'État dans sa démarche de planification écologique, en contribuant à l'animation et à la restitution du rendez-vous territorialisé de la planification écologique des Bouches-du-Rhône. Cette journée d'échanges s'inscrivait dans une série de rendez-vous territoriaux organisée dans chaque département, en écho au Plan national d'adaptation au changement climatique. Organisée le 3 octobre 2024, elle s'est structurée autour d'une séance plénière et d'ateliers thématiques sur la biodiversité, les sols, l'eau et l'énergie. L'ambition étant, à partir d'un partage de données et d'exposés, d'échanger sur les manières d'agir et les questionnements de chacun au regard de la trajectoire de +4°C d'ici 2100.

154
inscrits

1
séance plénière

4
ateliers thématiques



Pour en savoir +



Évaluation des aménagements tactiques réalisés aux Goudes

À la suite de l'accompagnement mené en 2024 auprès de la Ville de Marseille et de la Mairie de secteur des VI^e et VIII^e arrondissements pour le réaménagement du stationnement et de la circulation aux Goudes, l'Agence a poursuivi son intervention en 2025.

En parallèle des travaux d'apaisement réalisés en juin 2025 sur le boulevard Alexandre Delabre, une évaluation a été menée à partir d'une enquête stationnement et d'une analyse sensible du secteur.

Cette démarche a permis d'objectiver les impacts des aménagements tactiques sur le stationnement et les conditions de circulation automobile et piétonne, ainsi que d'identifier les points d'amélioration en vue de leur pérennisation.

-32
véhicules stationnés le samedi après la mise en place des aménagements tactiques sur le Boulevard Alexandre Delabre

100%
de réduction des stationnements gênants après les aménagements

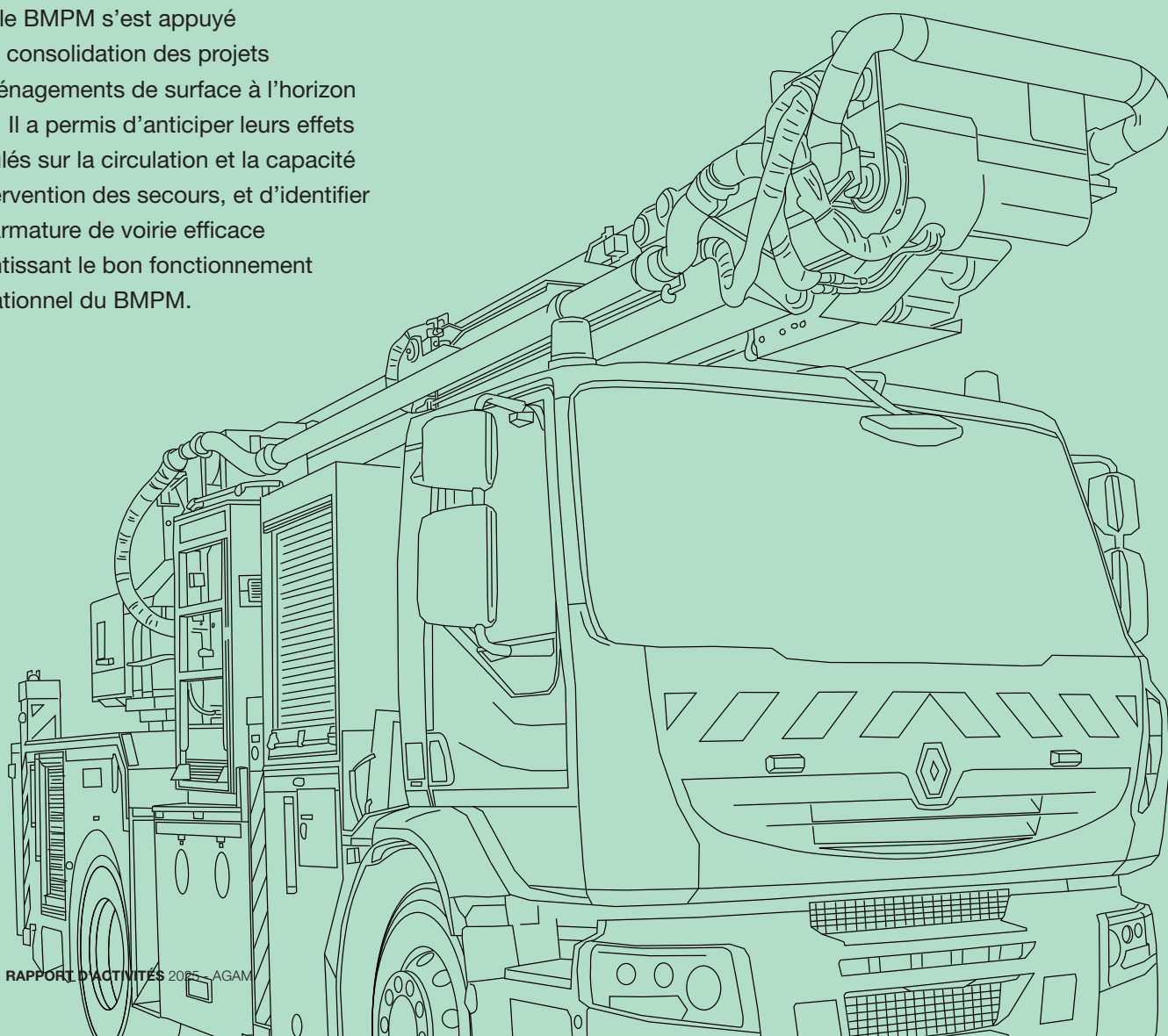


Anticiper les effets des projets de voirie sur la capacité d'intervention des marins-pompiers à l'horizon 2030

En 2025, le Bataillon de Marins-Pompiers de Marseille (BMPM) a sollicité l'Agence afin d'anticiper les évolutions des conditions de circulation des véhicules de secours, en lien avec les projets de voirie à moyen terme.

Ce premier travail mené en partenariat avec le BMPM s'est appuyé sur la consolidation des projets d'aménagements de surface à l'horizon 2030. Il a permis d'anticiper leurs effets cumulés sur la circulation et la capacité d'intervention des secours, et d'identifier une armature de voirie efficace garantissant le bon fonctionnement opérationnel du BMPM.

95%
des Marseillais sont
à moins de 6 min de
délai d'intervention des
casernes du BMPM





Mettre en cohérence urbanisme et mobilités

Mieux coordonner développement urbain et mobilité durable est un objectif central des stratégies de cohérence territoriale, et une nécessité pour atteindre les objectifs climatiques.

En 2025, l'Agam et l'Aupa, avec les directions de l'urbanisme et de la mobilité de la Métropole, ont engagé une double démarche :

- > partager l'avancement des schémas de mobilité et échanger sur leurs bénéfices sur le développement urbain ;
- > construire des indicateurs de bonne desserte en transports, marche et vélo, ainsi que les méthodes et outils de planification urbaine pouvant en bénéficier.

Ces travaux seront prolongés en 2026, avec une attention particulière sur leur adaptation aux révisions de PLUi en cours.



L'Agam rend le ZAN plus pédagogique !

Présentées et exposées lors du mois de la Sobriété Foncière et de la COP 21 en 2025, les infographies créées par l'Agam, en collaboration avec la Dreal Paca et l'Audat, permettent d'appréhender l'objectif du Zéro Artificialisation Nette (ZAN) non pas comme une contrainte, mais comme une véritable opportunité de développement durable pour les territoires. Chaque poster détaille ainsi les bénéfices concrets qu'élus et habitants peuvent tirer de la sobriété foncière. Cette démarche pédagogique sur les enjeux de développement que connaissent tous les territoires, permet de transformer une règle souvent jugée complexe, en un projet collectif qualitatif et compréhensible par tous.

35
rendez-vous
(visites guidées, séminaires,
débats, ateliers ludiques,
rencontres...)

830
participants



Pour en savoir +



L'Agam est bien plus qu'une structure d'ingénierie qui accompagne ses membres dans la préparation de leurs politiques publiques et projets. C'est un espace de ressources et d'échanges pour l'ensemble des acteurs publics qui produisent des actions sur le grand territoire métropolitain.

Le socle commun

le sens partenarial des missions de l'Agence

L'Agence met à disposition de ses membres un socle commun de documents et de données, dans des champs thématiques et transversaux de plus en plus variés. Elle analyse ces données et diffuse largement ses connaissances, notamment via un portail de données et d'outils numériques. Les travaux et l'actualité de l'Agam sont également diffusés par différents médias et supports de communication.

Ce socle commun est permis par les apports financiers des membres. Il est accessible à tous, car financé par chacun. Ce rapport d'activité présente quelques initiatives réalisées en 2025.



Le retour des Ateliers de l'immobilier d'entreprise

L'année 2025 a été marquée par la relance des ateliers de l'immobilier d'entreprise de l'Agam, en présence de sa Présidente, réunissant professionnels du secteur et partenaires institutionnels. Fidèle à l'approche à 360° de l'Agence d'urbanisme, cette rencontre visait à renforcer le dialogue entre acteurs publics et privés et à enrichir les visions de chacun par le développement d'une culture commune. Cette édition a rencontré un vif succès, tant par la participation que par la qualité des échanges.

Elle a aussi permis de présenter la nouvelle "Note sur l'immobilier d'entreprise" de l'Agam, portant sur les dynamiques et la géographie de l'offre immobilière sur le territoire métropolitain. Saluée par les participants, cette note fera l'objet d'une suite en 2026, qui sera présentée lors du prochain atelier de novembre.



Pour en savoir +



Une expertise reconnue pour accompagner (aussi) l'imprévu

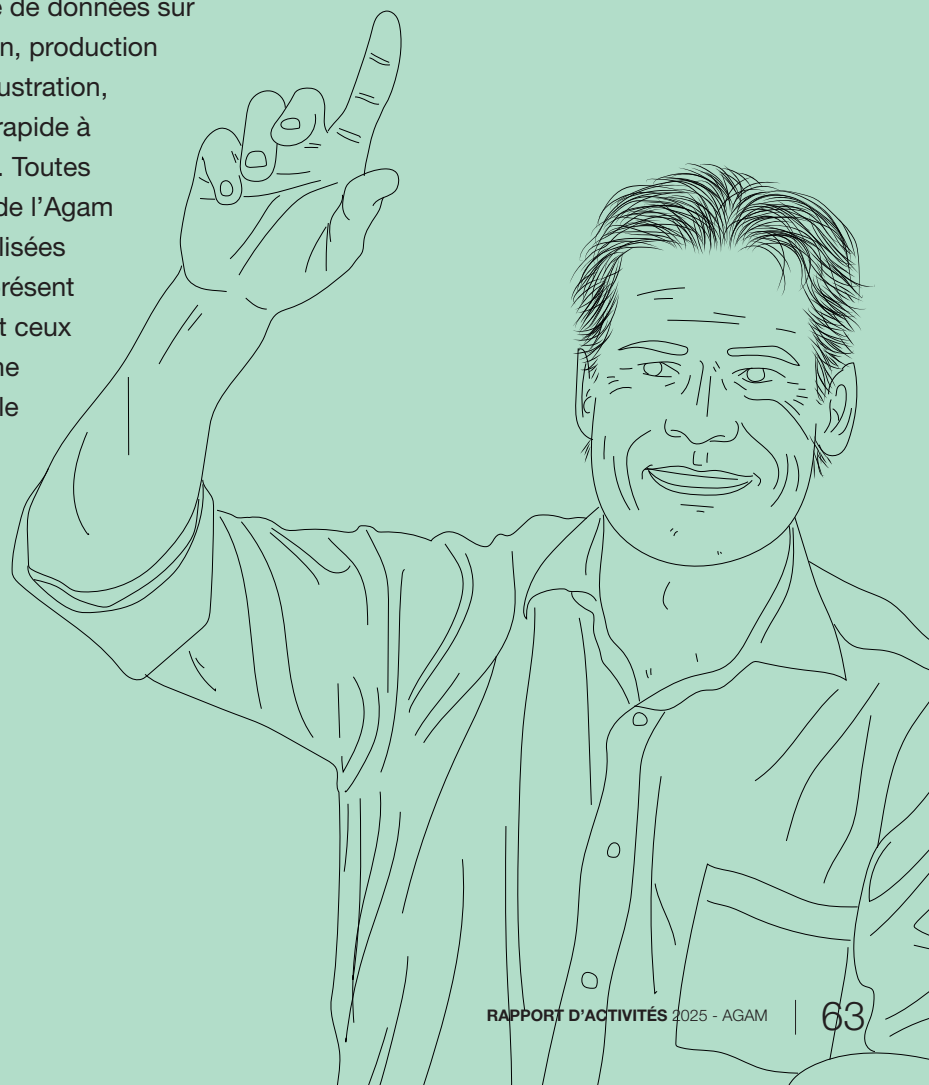
Au-delà de son Programme de travail partenarial aux missions bien identifiées, l'Agence est aussi un appui pour ses partenaires en cas de besoin. Réactive et agile, elle tâche de répondre au mieux aux sollicitations qu'elle reçoit pour s'adapter à l'actualité. Ces demandes sont protéiformes ; certaines sont ponctuelles quand d'autres préfigurent une étude plus conséquente.

Si elles émanent majoritairement des membres, elles peuvent parfois provenir de bureaux d'étude travaillant pour un membre. Les modes de réponse sont aussi variés que les demandes elles-mêmes : fourniture de données sur un territoire à façon, production cartographique, illustration, archives, analyse rapide à « dire d'experts »... Toutes les compétences de l'Agam peuvent être mobilisées afin de répondre présent auprès de celles et ceux qui recherchent une expertise territoriale documentée.

14
demandes SVP
réalisées en 2025

10
réalisées pour les
membres de l'Agence

7
expertises métiers de
l'Agence mobilisées





Outils développés grâce au socle

Chantier de fond et vecteur essentiel pour répondre à la première des missions de l'Agence : Observer, pour comprendre et prévoir, les données constituent un socle commun essentiel de l'agence. Les data permettent de produire des études, des observatoires ou encore des cartographies. Suivies et analysées elles produisent également de l'intelligence territoriale que l'agence organise. Cette intelligence territoriale est mise à disposition des membres sous différentes formes dont notamment des indicateurs et bases de données. Ces outils numériques permettent à leur tour d'enrichir les réflexions. C'est donc une véritable mission de recherche-développement (R&D) que l'Agam conduit au sein de son socle commun. En 2025, après la mise à disposition de la base « parcs et jardins », l'Agence d'urbanisme a actualisé et mis à disposition la base

« typomorphologie », et à développer deux nouveaux indicateurs : l'indice de protection environnemental (IPE) et le « cagnascore », premier véritable indicateur de détermination des îlots de chaleur urbaine. Cette base testée sur des études en 2025 sera diffusée en 2026.

2
créations de base de données Agam

2
actualisations

574
consultations des nouvelles bases de données

Le carrefour numérique de l'expertise territoriale

En 2025, le site internet de l'Agam confirme son rôle de plateforme ressource en adoptant une arborescence repensée autour de cinq actions : observer, planifier, projeter, animer et partager. Cette nouvelle structure facilite l'accès aux études, données et publications.

Avec 34 036 visites et 68 682 pages vues, le site maintient une audience élevée. La visibilité progresse nettement : la position moyenne dans les moteurs de recherche passe de la 19^e à la 15^e place. Les ressources sont largement consultées, avec 7 363 téléchargements, dont 208 pour le « Carnet patrimoine et transition ». L'audience reste majoritairement française, portée par l'Île-de-France et la région Paca.

34 036
visiteurs en 2025

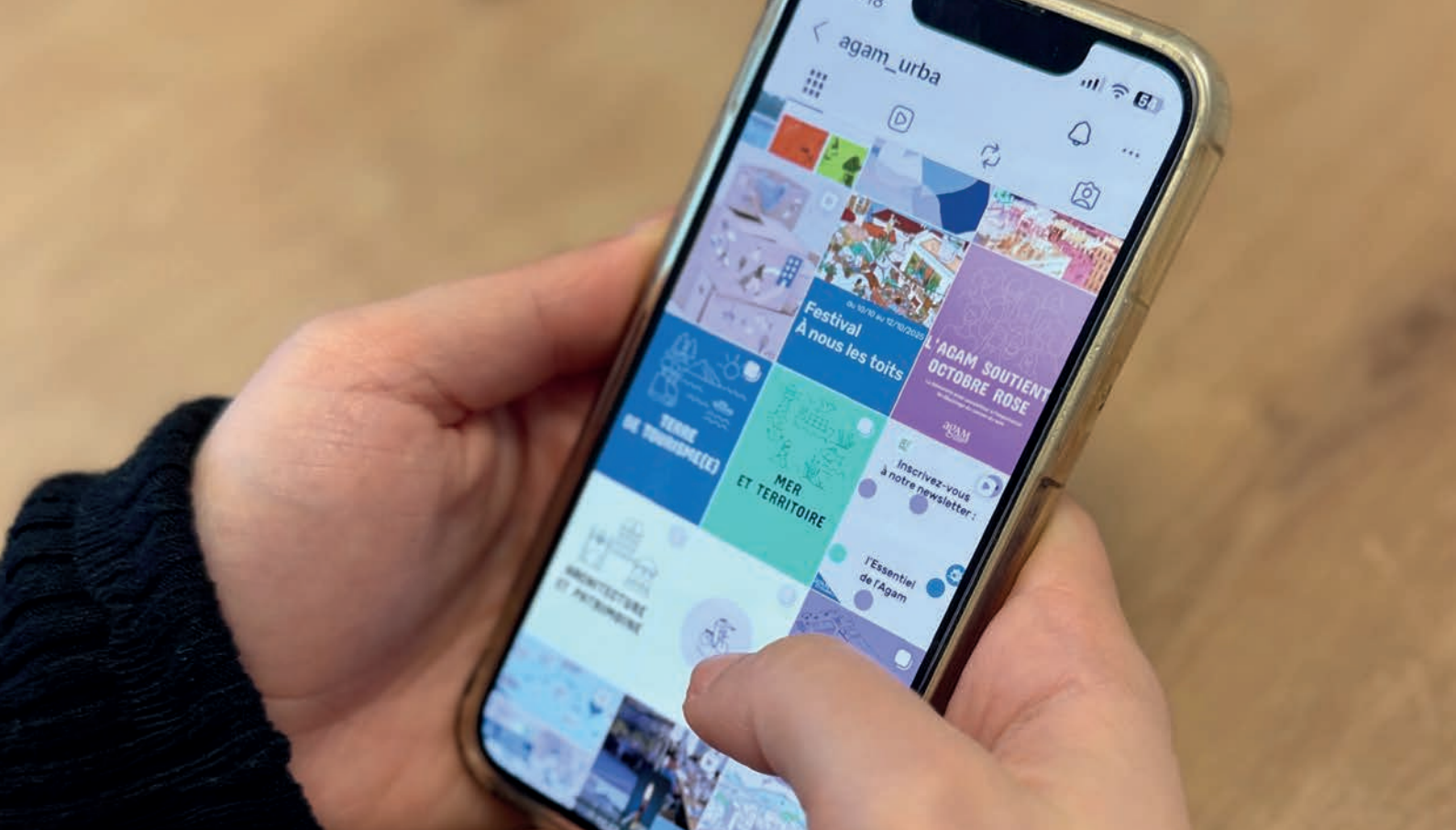
7 363
téléchargements

15^e
place SEO



Pour en savoir +





Une stratégie digitale à 360° pour vulgariser l'expertise et renforcer la communauté autour de formats innovants

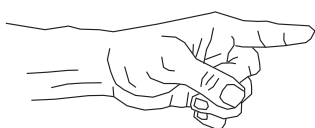
L'Agam poursuit sa mission de diffusion auprès d'un public élargi au-delà de ses partenaires, grâce à des contenus pédagogiques : publications 100 % digitales, vidéos, infographies et newsletters diffusées en 2025. Sur LinkedIn, la communauté atteint 8 400 abonnés, générant plus de 160 000 impressions. Cette dynamique renforce la visibilité des travaux et soutient une stratégie de vulgarisation accessible aux décideurs comme au grand public.

8 400
abonnés

140
posts sur les réseaux
sociaux

10
publications

3
co-productions



Pour en savoir +



Animer l'écosystème local

23
événements
institutionnels et
partenariaux

8
newsletters

1
atelier dans le cadre de la
Rencontre nationale des
agences d'urbanisme

1
Rencontre sur le cycle
des Conversations des
futurs

Animer son partenariat est une mission importante pour l'Agence. Elle revêt différents objectifs complémentaires, que sont :

- > diffuser ses connaissances et travaux pour favoriser une culture partagée ;
- > permettre le dialogue et la collaboration entre les différents acteurs de l'aménagement ;
- > promouvoir la réflexion et l'innovation en matière d'urbanisme et de politiques urbaines ;
- > informer le public sur les enjeux de l'urbanisme et du développement territorial.

Ainsi, l'Agence d'urbanisme organise ou co-organise régulièrement des événements et participe à des temps d'échanges, afin d'assurer ses missions d'information.



Pour en savoir +





Partager et valoriser les savoirs territoriaux

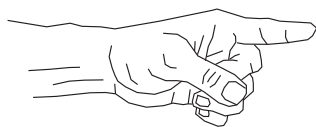
En 2025, le centre de documentation a poursuivi sa restructuration autour de trois axes :

- > un chantier de retraitement des archives a permis le versement d'une partie du fonds historique aux Archives municipales de Marseille, préservant ainsi la mémoire de l'aménagement et permettant la mise à disposition de ces ressources au public ;
- > la consolidation de son rôle d'appui à la recherche en répondant aux sollicitations variées d'étudiants en architecture et urbanisme, de particuliers, de professionnels de la communication et de l'édition ;
- > l'enrichissement du portail en ligne avec des productions de l'Agam, facilitant l'accès aux études, analyses et données produites par l'Agence.

56
ans d'expertise
et de productions

6 000
travaux conservés

+ de 500
références transmises aux
archives municipales



Pour en savoir +





L'avenir des territoires s'écrit en images

5
ateliers d'intelligence collective avec un appui graphique

1
nouvelle compétence en interne

8
feutres entièrement vidés

De la conception graphique à l'impression, le pôle Production graphique transforme les concepts urbains imaginés à l'Agence en schémas, cartographies, infographies ou vidéos pour une meilleure pédagogie. Cette année, le pôle développe une nouvelle compétence. La facilitation graphique est devenue un des moteurs des ateliers d'intelligence collective proposés par l'Agam. En capturant les idées, nos graphistes transforment les échanges en rendus visuels. Ils créent un langage commun et une synthèse partagée des débats. Voir sa pensée se construire en temps réel implique davantage les acteurs et libère leur créativité. Bien plus qu'une méthode de représentation, c'est un levier stratégique pour construire collectivement les perspectives de demain. C'est là que le collectif prend tout son sens.

L'activité hors cadre partenarial de l'Agam

L'Agam développe une part minoritaire de ses activités sous la forme de prestations de service. Elle permet de répondre à des besoins spécifiques des membres et des partenaires. Le résultat de ces activités en contrat restent la propriété de leur commanditaire.

Un partenariat régional structuré en réseau



L'ensemble de l'activité sectorisée de l'Agam est réalisé dans le cadre du contrat qui lie UrbaSud (le réseau des cinq agences de la région Paca) avec la Région.

Six actions ont été retenues en 2025 pour accompagner la Région dans la préparation de ses politiques publiques et l'appui à ses services :

- > l'accompagnement des procédures de révision/création de parcs naturels régionaux et de réserves naturelles régionales ;
- > l'appui à la politique de stationnement ;
- > la finalisation du travail sur les évolutions des Industries Créatives et Culturelles (ICC) à l'échelle de la Région ;
- > la poursuite de la mission de définition des enjeux du changement climatique dans l'aménagement du littoral et leur prise en compte dans le Sraddet ;
- > l'accompagnement à la mise en œuvre du Sraddet ;
- > la participation à l'animation partenariale de l'observation régionale et de sa plateforme.

Une mission sur l'accès au logement des actifs a également fait l'objet d'une convention particulière. Chaque action est pilotée par une ou plusieurs agences et fait l'objet d'une co-production, favorisant l'échange méthodologique et la mise en réseau.

7
axes de travail
en réseau

820
jours de travail

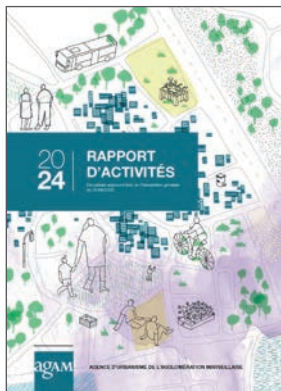
89%
de la population
régionale couverte
par le réseau
UrbaSud

Annexes

Les publications

Les publications 2025

Documents officiels



**RAPPORT
D'ACTIVITÉS 2024**



**PROGRAMME
DE TRAVAIL 2025**

E'Clair



E'Clair - N°01
Le logement et les jeunes
Les grandes tendances
territoriales



E'Clair - N°02
Le logement et les jeunes
Des profils variés face
à la question du logement



E'Clair - N°03
Le logement et les jeunes
Des options résidentielles
limitées pour les jeunes

Carnet



Carnet - N°08
Carnet patrimoine
architectural et transitions



Focus - N°25
Note de conjoncture économique N°1



Focus - N°26
La Politique de la ville à l'échelle de la Métropole



Focus - N°27
Les dynamiques résidentielles de la Métropole Aix-Marseille-Provence



Focus - N°28
La typo-morphologie urbaine



Focus - N°29
Note de l'immobilier d'entreprise



Focus - N°30
L'Indice de Protection Environnemental



Focus - N°31
Profils des nouveaux habitants et des personnes quittant le territoire

Co-productions

Fnau



Traits d'agences - N°46
Aménager avec les SERM, mettre les territoires sur de bons rails



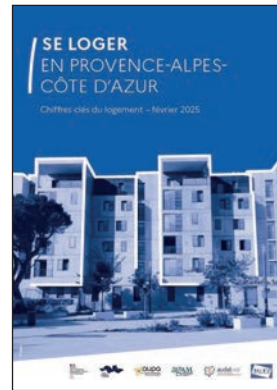
Traits d'agences - N°47
L'eau en partages

Plateforme Connaissance du territoire



L'analyse
Le vieillissement démographique en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

UrbaSud



Se loger en Provence-Alpes-Côte d'Azur
Chiffres clés du logement

Revue Urbanisme



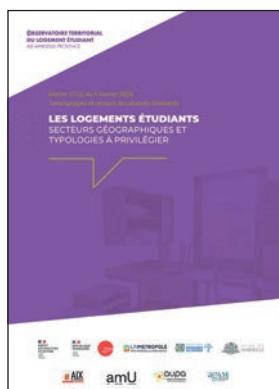
Revue - N°442
Planifier versus réglementer

Cerema

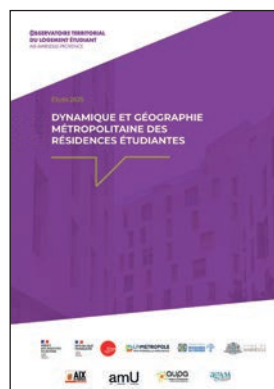


Pour des espaces publics méditerranéens accueillants, résistants et résilients à Marseille

Réseau OTLE



Les logements étudiants
Secteurs géographiques et typologies à privilégier



Les résidentes étudiantes
Dynamique et géographie métropolitaine

Métropole Aix-Marseille-Provence



La diversification résidentielle dans les quartiers du PRU



Les incontournables de l'environnement en urbanisme

Annexes

Le programme de travail partenarial 2025

Accompagner les projets et démarches de planification

1-Planification et documents d'urbanisme

SCoT MÉTROPOLITAIN

MISSIONS	AUPA	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPM	CD13	RÉGION	AUTRES
Animation, coordination et appui à la Métropole	✓								
Reprise du dossier pour approbation									
Suivi de la mise en œuvre									

■ Pilote de la mission / Partenaire principal
 ■ Partenaire directement intéressé
 ■ Partenaire indirectement intéressé
 ■ Informé

COORDINATION DES PLUi MÉTROPOLITAINS

MISSIONS	AUPA	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPM	CD13	RÉGION	AUTRES
Mise en commun des ressources, méthodologie et coordination	✓								
E-PLUi Marseille Provence									
E-PLUi Pays d'Aubagne et de l'Étoile									
E-PLUi Pays d'Aix	✓								

■ Pilote de la mission / Partenaire principal
 ■ Partenaire directement intéressé
 ■ Partenaire indirectement intéressé
 ■ Informé

PLUi MARSEILLE-PROVENCE

MISSIONS	AUPA	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPM	CD13	RÉGION	AUTRES
Animation, coordination et appui à la Métropole									
Suivi des procédures de modifications 4 et 5									
Réalisation et modifications d'OAP									
Préparation à la révision : bilan, benchmark et analyse des documents cadres									
Préparation à la révision : pédagogie autour de l'intensification									

■ Pilote de la mission / Partenaire principal
 ■ Partenaire directement intéressé
 ■ Partenaire indirectement intéressé
 ■ Informé

PLUi MARSEILLE-PROVENCE

MISSIONS	AUPA	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPMM	CD13	RÉGION	AUTRES
Préfiguration de la stratégie environnementale		Partenaire indirectement intéressé	Pilote de la mission / Partenaire principal	Partenaire indirectement intéressé					
Cohérence urbanisme-transport		Partenaire indirectement intéressé	Pilote de la mission / Partenaire principal	Partenaire indirectement intéressé	Partenaire indirectement intéressé				
Préparation à la révision : accompagnement et réflexions en matière de stratégie urbaine et réglementaire à Marseille		Partenaire indirectement intéressé	Partenaire indirectement intéressé	Pilote de la mission / Partenaire principal					

■ Pilote de la mission / Partenaire principal
 ■ Partenaire directement intéressé
 ■ Partenaire indirectement intéressé
 ■ Informé

PLUi PAYS D'AUBAGNE ET DE L'ÉTOILE

MISSIONS	AUPA	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPMM	CD13	RÉGION	AUTRES
Coordination des procédures et accompagnement		Partenaire indirectement intéressé	Pilote de la mission / Partenaire principal	Partenaire indirectement intéressé					
Procédures de modifications 1, 2 et 3		Partenaire indirectement intéressé	Pilote de la mission / Partenaire principal	Partenaire indirectement intéressé					Partenaire directement intéressé
Études des zones AU et SAP		Partenaire indirectement intéressé	Pilote de la mission / Partenaire principal	Partenaire indirectement intéressé					Partenaire directement intéressé
Accompagnement aux techniciens		Partenaire indirectement intéressé	Pilote de la mission / Partenaire principal	Partenaire indirectement intéressé					Partenaire directement intéressé

■ Pilote de la mission / Partenaire principal
 ■ Partenaire directement intéressé
 ■ Partenaire indirectement intéressé
 ■ Informé

PLUi ISTRES-OUEST-PROVENCE

MISSIONS	AUPA	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPMM	CD13	RÉGION	AUTRES
Accompagnement de la démarche		Partenaire indirectement intéressé	Pilote de la mission / Partenaire principal	Partenaire indirectement intéressé					Partenaire directement intéressé
Accompagnement à la concertation		Partenaire indirectement intéressé	Pilote de la mission / Partenaire principal	Partenaire indirectement intéressé					Partenaire directement intéressé
Diagnostic		Partenaire indirectement intéressé	Pilote de la mission / Partenaire principal	Partenaire indirectement intéressé					Partenaire directement intéressé
Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)		Partenaire indirectement intéressé	Pilote de la mission / Partenaire principal	Partenaire indirectement intéressé					Partenaire directement intéressé
Travaux préparatoires au pré-zonage		Partenaire indirectement intéressé	Pilote de la mission / Partenaire principal	Partenaire indirectement intéressé					Partenaire directement intéressé
Appui à la concertation et aux réflexions sur les OAP à Miramas		Partenaire indirectement intéressé	Partenaire directement intéressé						Partenaire directement intéressé

■ Pilote de la mission / Partenaire principal
 ■ Partenaire directement intéressé
 ■ Partenaire indirectement intéressé
 ■ Informé

2-Appui aux schémas stratégiques métropolitains

PROSPECTIVE ET STRATÉGIE MÉTROPOLITAINE

MISSIONS	AUPA	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPMM	CD13	RÉGION	AUTRES
Appui à l'animation des travaux du Conseil de Développement	✓								
Appui à la démarche « Intense Cité » et POPSU	✓								
Prospective et Innovation (Conversations des futurs)	✓								
Outil à la maille									
Observatoire métropolitain des inégalités femmes-hommes									

■ Pilote de la mission / Partenaire principal
■ Partenaire directement intéressé
■ Partenaire indirectement intéressé
■ Informé

APPUI AUX SCHÉMAS ET STRATÉGIES MÉTROPOLITAINES

MISSIONS	AUPA	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPMM	CD13	RÉGION	AUTRES
Observatoire Territorial du Logement Etudiant (OTLE)	✓								
Contrat de ville métropolitain : métropole des possibles	✓								
Contrat de ville métropolitain : conventions communales									
Contrat de ville métropolitain : rédaction des projets de quartier									
Contrat de ville métropolitain : préfiguration du suivi et de l'observation									
Contrat de ville métropolitain : préfiguration du volet transition écologique									
Quartiers en flux									

■ Pilote de la mission / Partenaire principal
■ Partenaire directement intéressé
■ Partenaire indirectement intéressé
■ Informé

Participer au dialogue entre acteurs et territoires

1-Projets de territoire

TRAVAUX VILLE PORT

MISSIONS	AUPA	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPMM	CD13	RÉGION	AUTRES
Appui au dialogue Ville-Port		Partenaire indirectement intéressé	Pilote de la mission / Partenaire principal	Pilote de la mission / Partenaire principal		Pilote de la mission / Partenaire principal	Partenaire indirectement intéressé		
Grande Estaque		Partenaire indirectement intéressé	Pilote de la mission / Partenaire principal	Partenaire indirectement intéressé	Partenaire indirectement intéressé	Pilote de la mission / Partenaire principal	Partenaire indirectement intéressé		
Toile industrialo-portuaire		Partenaire indirectement intéressé	Pilote de la mission / Partenaire principal	Partenaire indirectement intéressé	Partenaire indirectement intéressé	Pilote de la mission / Partenaire principal		Partenaire indirectement intéressé	
Flux et stationnement des poids-lourds en façade maritime		Partenaire indirectement intéressé	Pilote de la mission / Partenaire principal	Partenaire indirectement intéressé	Partenaire indirectement intéressé	Partenaire indirectement intéressé		Partenaire indirectement intéressé	
Accompagnement aux ateliers RD 658 Grande Estaque		Partenaire indirectement intéressé	Pilote de la mission / Partenaire principal	Partenaire indirectement intéressé	Partenaire indirectement intéressé	Partenaire indirectement intéressé	Partenaire indirectement intéressé		
Accompagnement aux ateliers du secteur Lave		Partenaire indirectement intéressé	Pilote de la mission / Partenaire principal	Partenaire indirectement intéressé	Partenaire indirectement intéressé	Partenaire indirectement intéressé	Partenaire indirectement intéressé		

■ Pilote de la mission / Partenaire principal ■ Partenaire directement intéressé ■ Partenaire indirectement intéressé ■ Informé

PROJET PARTENARIAL D'AMÉNAGEMENT DU CENTRE-VILLE DE MARSEILLE

MISSIONS	AUPA	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPMM	CD13	RÉGION	AUTRES
Suivi du SPR (Patrimoine)		Partenaire indirectement intéressé	Pilote de la mission / Partenaire principal	Partenaire indirectement intéressé		Partenaire indirectement intéressé	Partenaire indirectement intéressé	Partenaire indirectement intéressé	
PPA Action 4 - Élaboration stratégie foncière		Partenaire indirectement intéressé	Pilote de la mission / Partenaire principal	Partenaire indirectement intéressé	Partenaire indirectement intéressé	Partenaire indirectement intéressé	Partenaire indirectement intéressé	Partenaire indirectement intéressé	

■ Pilote de la mission / Partenaire principal ■ Partenaire directement intéressé ■ Partenaire indirectement intéressé ■ Informé

APPUI À LA LIGNE NOUVELLE PROVENCE-CÔTE-D'AZUR

MISSIONS	AUPA	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPMM	CD13	RÉGION	AUTRES
Plan guide secteur Parette		Partenaire indirectement intéressé	Pilote de la mission / Partenaire principal	Partenaire indirectement intéressé			Partenaire indirectement intéressé	Partenaire indirectement intéressé	Partenaire indirectement intéressé
Accompagnement à l'intégration urbaine de la LNPCA		Partenaire indirectement intéressé	Pilote de la mission / Partenaire principal	Partenaire indirectement intéressé			Partenaire indirectement intéressé	Partenaire indirectement intéressé	Partenaire indirectement intéressé

■ Pilote de la mission / Partenaire principal ■ Partenaire directement intéressé ■ Partenaire indirectement intéressé ■ Informé

VILLES MOYENNES ET AUTRES COMMUNES

MISSIONS	AUPA	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPMM	CD13	RÉGION	AUTRES
Envie de ville : réinvestissement des centres-villes	✓	Partenaire indirectement intéressé	Pilote de la mission / Partenaire principal				Partenaire indirectement intéressé		Partenaire indirectement intéressé
Étude des faubourgs ouest de Marignane		Partenaire indirectement intéressé	Partenaire indirectement intéressé						Partenaire indirectement intéressé
Observatoire des centres-villes	✓	Pilote de la mission / Partenaire principal	Partenaire indirectement intéressé				Partenaire indirectement intéressé	Partenaire indirectement intéressé	Partenaire indirectement intéressé

■ Pilote de la mission / Partenaire principal ■ Partenaire directement intéressé ■ Partenaire indirectement intéressé ■ Informé

2-Appui aux démarches et projets urbains

ÉTUDES DE PROJETS URBAINS MÉTROPOLITAINS

MISSIONS	AUPA	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPMM	CD13	RÉGION	AUTRES
Études de conception et programmation urbaine métropolitaines	✓								
La Ciotat : portrait et enjeux									
Cité SNCF Miramas - Europan : accompagnement									
Étude esplanade Francois Mitterrand									
Études Bassins ouest : Gloria à Port St Louis									
Études Bassins ouest : appui à la programmation pour le site de Fossette									
Études de capacité ciblées dans des opérations d'aménagement en cours de réalisation									
Étude de secteur métropolitain (hors Marseille)									
Études urbaines flash	✓								
Étude RN 568 Martigues - Port de Bouc									

■ Pilote de la mission / Partenaire principal
 ■ Partenaire directement intéressé
 ■ Partenaire indirectement intéressé
 ■ Informé

ÉTUDES DE PROJETS URBAINS DU PAYS D'AUBAGNE ET DE L'ÉTOILE

MISSIONS	AUPA	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPMM	CD13	RÉGION	AUTRES
Accompagnement et suivi de la démarche									
Plan guide du centre-ville d'Aubagne									
Densification Auriol									
La Bouilladisse									
Terminaison A520 / Confluence									
Plan guide Auriol	✓								
Zone d'Activités du Pujol Auriol									
Saint-Savournin - Le Château									
Auriol - Saint-Zaccharie - PNR Sainte-Baume									

■ Pilote de la mission / Partenaire principal
 ■ Partenaire directement intéressé
 ■ Partenaire indirectement intéressé
 ■ Informé

MARSEILLE / APPUI AUX SERVICES

MISSIONS	AUPA	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPMM	CD13	RÉGION	AUTRES
Atelier d'urbanisme : animation									
Atelier d'urbanisme : études									
Appui aux instructeurs de la Ville de Marseille et organisation de séminaires									

■ Pilote de la mission / Partenaire principal
 ■ Partenaire directement intéressé
 ■ Partenaire indirectement intéressé
 ■ Informé

MARSEILLE / MUTATION URBAINE

MISSIONS	AUPA	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPMM	CD13	RÉGION	AUTRES
Pilotage des études urbaines									
Étude de secteur 1 : finalisation Burel - Merlan									
Étude de secteur 2 : Le Merlan - St Jérôme									
Étude de secteur 3 : La Castellane - St Antoine									
Évolution des tissus : identification des sites et méthodes									
Évolution des tissus : Viton									
Évolution des tissus : Savonnerie du fer à cheval									
Évolution des tissus : Chemin du littoral									
Évolution des tissus : Chutes-Lavie									
Étude sur la mixité fonctionnelle									
Étude toiture (démarche partenariale en lien avec Intense Cité)									
Appui au lancement de l'AMI pour le site de Sainte-Marguerite									
Intégration urbaine du PEM Saint-André									
Densification des noyaux villageois à Marseille									
Agence des possibles : urbanisme de demain à Marseille									

■ Pilote de la mission / Partenaire principal
 ■ Partenaire directement intéressé
 ■ Partenaire indirectement intéressé
 ■ Informé

Contribuer à l'harmonisation des politiques publiques

1-Développement économique

APPUI À LA STRATÉGIE ÉCONOMIQUE TERRITORIALE

MISSIONS	AUPA	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPMM	CD13	RÉGION	AUTRES
Appui à la mise en œuvre de la stratégie d'aménagement économique métropolitaine									
Étude sur la transformation de bureaux en logements									
Aménagement commercial / DAACL									
Complément à l'étude logistique									
Marseille ville productive dans la stratégie du « Faire à Marseille »									
Étude d'impacts économiques et propositions sur le déplacement du tribunal vers Arenc									
Renouvellement des ZAE en entrées de ville et transformation des zones commerciales (La Valentine et Plan-de-Campagne)									
Diagnostic territorial des espaces économiques des secteurs de Marseille en lien avec le développement du tramway									
Étude de marché pour la création d'un lieu pour les congrès à Euromed									

■ Pilote de la mission / Partenaire principal
 ■ Partenaire directement intéressé
 ■ Partenaire indirectement intéressé
 ■ Informé

INDICATEURS ÉCONOMIQUES

MISSIONS	AUPA	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPMM	CD13	RÉGION	AUTRES
Analyse des dynamiques économiques et de l'immobilier d'entreprises par arrondissement									
Monitoring du développement économique métropolitain									
Approfondissement et intégration d'indicateurs au tableau de bord de suivi économique et suivi des emplois et des établissements									

■ Pilote de la mission / Partenaire principal
 ■ Partenaire directement intéressé
 ■ Partenaire indirectement intéressé
 ■ Informé

ÉTUDES SECTORIELLES ET FILIÈRES

MISSIONS	AUPA	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPMM	CD13	RÉGION	AUTRES
Étude de filière des services à la personne									
Identification et cartographie des acteurs de la filière transition énergétique	✓								
Offre immobilière pour la filière santé									

■ Pilote de la mission / Partenaire principal
 ■ Partenaire directement intéressé
 ■ Partenaire indirectement intéressé
 ■ Informé

2-Qualité de vie et habitat

APPUI À LA STRATÉGIE HABITAT MÉTROPOLITAINE

MISSIONS	AUPA	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPMM	CD13	RÉGION	AUTRES
Appui au Plan Local de l'Habitat	✓								
Ventes HLM									
Appui au nouveau régime d'aides pour la production de logement social									
Accompagnement à la programmation habitat sur le périmètre OIN Euroméditerranée									
Régulation des meublés touristiques	✓								

■ Pilote de la mission / Partenaire principal
 ■ Partenaire directement intéressé
 ■ Partenaire indirectement intéressé
 ■ Informé

QUALITÉ URBAINE ET ARCHITECTURALE

MISSIONS	AUPA	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPMM	CD13	RÉGION	AUTRES
Enquête sur les Permis de Construire (PC) métropolitains	✓								
Étude d'approfondissement de l'enquête PC à Marseille									
Veille et observation des copropriétés métropolitaines (VOC)	✓								
Cahier de prescriptions architecturales et paysagères	✓								

■ Pilote de la mission / Partenaire principal
 ■ Partenaire directement intéressé
 ■ Partenaire indirectement intéressé
 ■ Informé

BESOINS EN LOGEMENTS

MISSIONS	AUPA	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPMM	CD13	RÉGION	AUTRES
Appui à la préfiguration d'un observatoire du sans-abrisme (démarche Logement d'abord)	✓								
Appui à la programmation urbaine sur le secteur Fos - Étang-de-Berre									
Bilans et perspectives des résidences seniors et intergénérationnelles	✓								
Appui à la connaissance des sites d'installation des gens du voyage	✓								
Enquête des salariés de l'Ouest - Étang-de-Berre									

■ Pilote de la mission / Partenaire principal
 ■ Partenaire directement intéressé
 ■ Partenaire indirectement intéressé
 ■ Informé

3-Qualité du cadre de vie et Environnement

APPUI À LA STRATÉGIE HABITAT MÉTROPOLITAINE

MISSIONS	AUPA	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPMM	CD13	RÉGION	AUTRES
Appui au Plan Local de l'Habitat	✓								
Ventes HLM									
Appui au nouveau régime d'aides pour la production de logement social									
Accompagnement à la programmation habitat sur le périmètre OIN Euroméditerranée									
Régulation des meublés touristiques	✓								

■ Pilote de la mission / Partenaire principal
 ■ Partenaire directement intéressé
 ■ Partenaire indirectement intéressé
 ■ Informé

QUALITÉ URBAINE ET ARCHITECTURALE

MISSIONS	AUPA	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPMM	CD13	RÉGION	AUTRES
Enquête sur les Permis de Construire (PC) métropolitains	✓								
Étude d'approfondissement de l'enquête PC à Marseille									
Veille et observation des copropriétés métropolitaines (VOC)	✓								
Cahier de prescriptions architecturales et paysagères	✓								

■ Pilote de la mission / Partenaire principal
 ■ Partenaire directement intéressé
 ■ Partenaire indirectement intéressé
 ■ Informé

BESOINS EN LOGEMENTS

MISSIONS	AUPA	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPMM	CD13	RÉGION	AUTRES
Appui à la préfiguration d'un observatoire du sans-abrisme (démarche Logement d'abord)	✓								
Appui à la programmation urbaine sur le secteur Fos - Étang-de-Berre									
Bilans et perspectives des résidences seniors et intergénérationnelles	✓								
Appui à la connaissance des sites d'installation des gens du voyage	✓								
Enquête des salariés de l'Ouest - Étang-de-Berre									

■ Pilote de la mission / Partenaire principal
 ■ Partenaire directement intéressé
 ■ Partenaire indirectement intéressé
 ■ Informé

ÉQUIPEMENTS ET USAGERS

MISSIONS	AUPA	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPMM	CD13	RÉGION	AUTRES
Prospective scolaire et secteurs scolaires									
Observatoire petite enfance, enfance et jeunesse									
Diagnostic de l'offre de piscines métropolitaines et benchmark des politiques sportives									
Diagnostic prospectif des équipements publics de proximité à Marseille									
Cartographie des équipements sociaux et redéfinition des zones de vie sociale									

■ Pilote de la mission / Partenaire principal
 ■ Partenaire directement intéressé
 ■ Partenaire indirectement intéressé
 ■ Informé

QUALITÉ D'HABITER

MISSIONS	AUPA	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPMM	CD13	RÉGION	AUTRES
Refonte de l'Atlas du Parc Locatif Social (PLS)	✓								
Diversification immobilière dans les Programmes de Rénovation Urbaine (PRU)									
Analyse des PRU de Picon Busserine, Flamants et Malpassé									
Résidences étudiantes du centre-ville de Marseille									
Appui à la mise en place un encadrement des prix de cession de logements sociaux en VEFA									
Besoins en logement des travailleurs saisonniers à La Ciotat									
Étude sur les cotations des logements sociaux									
Accompagnement à la Journée départementale de l'habitat inclusif									

■ Pilote de la mission / Partenaire principal
■ Partenaire directement intéressé
■ Partenaire indirectement intéressé
■ Informé

4-Mobilité

PLAN DE MOBILITÉ

MISSIONS	AUPA	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPMM	CD13	RÉGION	AUTRES
Accompagner les méthodes d'évaluation des émissions métropolitaines GES liées à la mobilité									
Évaluation annuelle PDM	✓								
Évaluation des parts modales par bassin de mobilité									

■ Pilote de la mission / Partenaire principal
■ Partenaire directement intéressé
■ Partenaire indirectement intéressé
■ Informé

MOBILITÉ MÉTROPOLITAINE

MISSIONS	AUPA	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPMM	CD13	RÉGION	AUTRES
Animation et suivi des Plans locaux de Mobilités (PLM)	✓								
PLM Fos-Port Saint-Louis									
PLM Vitrolles Marignane	✓								
PLM Aubagne									
Schéma directeur pour le déploiement des Infrastructures de Rechargement des Véhicules électriques (IRVE)									
Assistance à la gestion de l'observatoire de la mobilité	✓								

■ Pilote de la mission / Partenaire principal
■ Partenaire directement intéressé
■ Partenaire indirectement intéressé
■ Informé

MODES DE DÉPLACEMENT

MISSIONS	AUPA	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPMM	CD13	RÉGION	AUTRES
Les Marseillais et leur voiture									
Extrémités autoroutières									

■ Pilote de la mission / Partenaire principal
■ Partenaire directement intéressé
■ Partenaire indirectement intéressé
■ Informé

ARTICULER MOBILITÉ ET URBANISME

MISSIONS	AUPA	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPMM	CD13	RÉGION	AUTRES
Cohérence urbanisme-transport à l'échelle du SCoT									
Apaisement du trafic sur le littoral sud									
Manifeste des espaces publics									
Végétalisation des rues-type à Marseille									
Diagnostic et valorisation des zones calmes	✓								
Mobilité urbaine et distribution des secours									
Étude mobilité à Marignane									

■ Pilote de la mission / Partenaire principal
 ■ Partenaire directement intéressé
 ■ Partenaire indirectement intéressé
 ■ Informé

5-Sobriété foncière et recyclage urbain

SOBRIÉTÉ FONCIÈRE ET RECYCLAGE URBAIN

MISSIONS	AUPA	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPMM	CD13	RÉGION	AUTRES
Plan d'action du Schéma Départemental d'Urbanisme Commercial (SDUC)	✓								
Potentiel d'intensification des Zones d'Activités Économiques et commerciales (ZAE)	✓								
PAF Repérage des friches (IMéFu)	✓								
Étude des phénomènes fonciers du territoire métropolitain									
Appui à la feuille de route sur la sobriété foncière de l'État									
Développement d'outils de compréhension et d'acceptation du ZAN									
Accompagnement à l'élaboration du plan pluriannuel d'investissement de l'EPF									

■ Pilote de la mission / Partenaire principal
 ■ Partenaire directement intéressé
 ■ Partenaire indirectement intéressé
 ■ Informé

Socle commun et ressources partagées

1-Comprendre, partager, innover

EXPLORER LES SUJETS DE DEMAIN

MISSIONS	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPMM	CD13	RÉGION	AUTRES
Lab'Urbain de l'Agam								

■ Pilote de la mission / Partenaire principal
 ■ Partenaire directement intéressé
 ■ Partenaire indirectement intéressé
 ■ Informé

2-Observer et analyser

OBSERVATOIRES PARTENARIAUX

MISSIONS	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPMM	CD13	RÉGION	AUTRES
Observatoire économique et club immobilier de bureaux								
Observatoire de l'habitat et enquête PC Marseille								
Observatoire de la mobilité								
Observatoire de l'environnement								
Base projets								

■ Pilote de la mission / Partenaire principal
 ■ Partenaire directement intéressé
 ■ Partenaire indirectement intéressé
 ■ Informé

OUTILS CARTOGRAPHIQUES ET NUMÉRIQUES

MISSIONS	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPMM	CD13	RÉGION	AUTRES
Suivi et actualisation des outils numériques								
Développement outils et méthodes								
Gestion et support données								

■ Pilote de la mission / Partenaire principal
 ■ Partenaire directement intéressé
 ■ Partenaire indirectement intéressé
 ■ Informé

3-Animer, diffuser, faire savoir

ANIMATION DES PARTENARIATS, DES RÉSEAUX DE PARTENAIRES ET DU PROGRAMME DE TRAVAIL

MISSIONS	ÉTAT	AMP	VDM	EPAEM	GPMM	CD13	RÉGION	AUTRES
Gestion et animation du Programme partenarial								
Instances de l'Agence et animation du partenariat								
Travaux mutualisés du réseau des agences (Fnau, agences du sud...)								
Documentation et veille								
Appui aux membres et aux partenaires								
Interventions extérieures, formation et valorisation des études								
Démarches partenariales et participation à des instances diverses								

■ Pilote de la mission / Partenaire principal
 ■ Partenaire directement intéressé
 ■ Partenaire indirectement intéressé
 ■ Informé



Document conçu et réalisé
par l'Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise

Directeur de publication :
Frédéric Bossard

Imprimé sur un papier 100 % recyclé
Marseille - Mars 2026

www.agam.org





20
25

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Document approuvé lors de
l'Assemblée générale du 12/03/2026

agAM

AGENCE D'URBANISME DE L'AGGLOMÉRATION MARSEILLAISE

MARS 2026